# RAPPORT DE RECHERCHE

## Besoins de logements deq groupes spéciaux : une synthèse des recherches francophones

Canada

SCHL CMHC
AU CŒUR DE L'HABITATION

## LA SCHL : AU CŒUR DE L'HABITATION

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) est l'organisme national responsable de l'habitation au Canada, et ce, depuis plus de 65 ans.

En collaboration avec d'autres intervenants du secteur de l'habitation, elle contribue à faire en sorte que le système canadien de logement demeure l'un des meilleurs du monde. La SCHL aide les Canadiens à accéder à un large éventail de solutions de logements durables, abordables et de qualité, favorisant ainsi la création de collectivités et de villes dynamiques et saines partout au pays.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez consulter le site Web de la SCHL à l'adresse suivante :
**www.schl.ca**

Vous pouvez aussi communiquer avec nous par téléphone, au 1-800-668-2642, ou par télécopieur, au 1-800-245-9274.

De l'extérieur du Canada : 613-748-2003 (téléphone); 613-748-2016 (télécopieur).

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur des supports de substitution, composez le 1-800-668-2642.

# BESOINS DE LOGEMENTS DES GROUPES SPECIAUX

# UNE SYNTHESE DES RECHERCHES FRANCOPHONES

Rapport soumis à la Société d'habitation du Québec

Mario Lebeau, B.A., M.Sc, M.Urb.
Pierre Mailhot, B.A., M.Sc.
Nicole Dulude, B. Serv. soc. (en cours)
Danielle Saint-Vincent, B. Communication

URBANITEK INC.
150, rue Vimy Nord
Sherbrooke (Québec)
J1J 3M7
Tél.: (819) 564-3232

Mars 1990

**REMERCIEMENTS**

Urbanitek inc. et les auteurs remercient François Renaud et Anne Roberge de la Société d'habitation du Québec, ainsi que tous les spécialistes qui ont fourni des références et des recommandations. Nous tenons également à souligner les précieux conseils de Madame Hélène Houde, bibliothécaire-documentaliste à l'INRS-Urbanisation, et de Monsieur Pierre Lafrance, bibliothécaire à l'Université de Sherbrooke, en matière de recherches bibliographiques.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a financé la réalisation de ce document en vertu de la partie V de la Loi nationale sur l'habitation. Le projet a été initié par le Comité consultatif du Groupe de travail sur les groupes spéciaux du Comité national de recherches sur le logement. Les avis exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne représentent pas les avis de la Société.

# TABLE DES MATIERES

PAGE

REMERCIEMENTS

1.0 INTRODUCTION 1

1.1 Objectifs de l'étude 1
1.2 Définition des termes de référence 1

2.0 CHEMINEMENT METHODOLOGIQUE 4

2.1 Détermination d'un cadre de recherche 4
2.2 Identification des recherches francophones 7

3.0 ANALYSE DE LA RECHERCHE ACTUELLE ET RECOMMANDATIONS 9

3.1 Caractérisation des personnes ayant des besoins de logements spéciaux 11

3.1.1 Dénombrement des populations cibles 14
Recommandations pour la recherche

3.1.2 Situation actuelle du logement 16
Recommandations pour la recherche

3.1.3 Attentes des intervenants 21
Recommandations pour la recherche

3.2 Milieu physique et social du logement 22

3.2.1 Type d'aménagement 23
Recommandations pour la recherche

3.2.2 Localisation
Recommandations pour la recherche 25

3.2.3 Organisation sociale 27
Recommandations pour la recherche

## TABLE DES MATIERES

PAGE

3.3 Accessibilité aux services de soutien 29

3.3.1 Services de soins personnels directs 31
Recommandations pour la recherche

3.3.2 Services de consultation et d'orientation 33
Recommandations pour la recherche

4.0 NECESSITE D'UN PLAN D'ACTION COORDONNE

REFERENCES 42

ANNEXES

A: Normes nationales d'occupation

B: Descripteurs utilisés et banques de données consultées

C: Liste des personnes-ressources

D: Lettre aux personnes-ressources

E: Bibliographie annotée

## 1.0 INTRODUCTION:

Le Groupe de travail sur les groupes spéciaux du Comité national de recherches sur le logement (CNRL) a demandé en 1987 à la SCHL d'effectuer la synthèse des recherches entreprises au Canada jusqu'à ce jour sur les besoins de logements spéciaux. La réalisation de cette synthèse a été confiée au Conseil canadien de développement social qui a remis son rapport en décembre 1988. Les recherches entreprises au Québec ayant été sous-représentées lors de l'élaboration du rapport, la SCHL a demandé à la Société d'habitation du Québec (SHQ) d'effectuer une recherche similaire pour les ouvrages rédigés en français au Canada.

### 1.1 Objectifs de l'étude:

Le mandat de l'étude consistait à:

- relever les principales recherches sur le logement des groupes particuliers produites en français au Canada;

- évaluer ces recherches et en faire la synthèse;

- élaborer des recommandations quant à l'orientation des recherches déjà effectuées.

### 1.2 Définition des termes de référence:

Afin de préciser adéquatement les paramètres de l'étude, une distinction a été apportée entre les besoins élémentaires et les besoins de logements spéciaux:

**Besoins élémentaires de logement:**

Nous supposons au départ que les ménages ont essentiellement besoin d'un logement à coût abordable, de taille et de qualité convenables. Suit, ci-après, une définition précise de ces termes:

Qualité convenable:
On considère qu'un logement est de qualité convenable s'il est doté d'installations sanitaires fondamentales (eau courante chaude et froide à l'intérieur, toilettes intérieures, y compris les toilettes chimiques, et baignoire ou douche, et qu'il n'a pas besoin de réparations importantes.

Accessibilité:
Si le ménage consacre moins de 30 p. 100 de son revenu au logement, ce dernier est jugé abordable.

Taille convenable:
Pour déterminer si la taille d'un logement convient à un ménage, on compare la taille et la composition de ce dernier aux Normes nationales d'occupation pour établir s'il y a suffisamment de chambres à coucher. On trouvera une description des Normes nationales d'occupation à l'annexe A.

**Besoins de logements spéciaux:**

Aux fins de cette étude, les personnes ayant des besoins de logements spéciaux sont celles qui requièrent des services de soutien et (ou) des agencements "spécifiques" sans lesquels leurs besoins élémentaires de logement ne peuvent être satisfaits.

Autrement dit, ces personnes ne pourraient vivre de façon indépendante, même si leurs besoins élémentaires d'hébergement étaient satisfaits (c'est-à-dire si un logement à coût abordable et de taille et de qualité convenables leur était fourni), en raison d'aménagements ou de services de soutien spéciaux dont elles ont besoin.

**Logement social:**

Les logements sociaux comprennent les logements subventionnés par le gouvernement fédéral et (ou) les provinces, comme les logements publics, les logements sans but lucratif publics et privés et les logements coopératifs, ainsi que les logements bénéficiant d'un supplément au loyer.

## 2.0 CHEMINEMENT METHODOLOGIQUE

Dans cette section, nous décrivons la méthode utilisée pour chacun des objectifs de l'étude.

### 2.1 Détermination d'un cadre de recherche:

Tout comme les auteurs de la recherche similaire effectuée par le Conseil canadien de développement social, nous avons constaté que les recherches sur les personnes ayant des besoins de logements spéciaux avaient été menées par divers chercheurs ayant des points de vue différents au départ, et utilisant tout un éventail de méthodes théoriques. Par exemple, des sociologues, des économistes, des architectes, des thérapeutes et des ingénieurs avaient fait de la recherche sur les personnes handicapées physiques.

Le défi consistait à établir un cadre de recherche permettant de classer les recherches sur les besoins de logements particuliers sans tenir compte du sous-groupe dont elles étudiaient les besoins et de la spécialité de leurs auteurs.

Un contexte théorique a été proposé pour classer les recherches:

1) les recherches qui établissent le profil des personnes qui ont des besoins de logements spéciaux;

2) les recherches reliées au milieu physique et social du logement;

3) les recherches reliées aux services de soutien.

Le tableau de la page suivante démontre les liens entre les composantes. Chaque volet du contexte théorique est abordé de façon plus détaillée à la section 3.0.

## BESOINS DE LOGEMENTS SPECIAUX

## CONTEXTE THEORIQUE

### PERSONNES AYANT DES BESOINS DE LOGEMENTS SPECIAUX

1. Dénombrement des populations cibles
2. Situation actuelle du logement
3. Attentes des intervenants

### MILIEU PHYSIQUE ET SOCIAL DU LOGEMENT

1. Type d'aménagement
2. Localisation
3. Organisation sociale

### ACCESSIBILITE AUX SERVICES DE SOUTIEN

1. Services de soins personnels directs
2. Service de consultation et d'orientation

### QUESTIONS DE RECHERCHE

## 2.2 Identification des recherches francophones:

Deux méthodes ont été utilisées pour relever les recherches rédigées en français sur les besoins de logements spéciaux; une recherche documentaire conventionnelle en bibliothèque et des entrevues avec des personnes ressources-clés.

Les bases de données figurant à l'annexe B ont été utilisées pour la recherche documentaire conventionnelle en bibliothèque. Le choix des descripteurs a été adapté en fonction des expressions utilisées au Québec.

Des entrevues ont été réalisées avec 21 personnes-ressources bien informées sur la recherche dans le domaine du logement et (ou) des besoins de logements spéciaux au Canada. Cette liste comprenait des représentants de centres-clés d'études avancées situées dans des universités et des instituts de recherches spécialisées, des fournisseurs de services de soutien et de logements sociaux dans des secteurs publics, bénévoles et privés, des groupes de défense d'intérêts particuliers et des représentants de groupes spéciaux (voir la liste à l'annexe C).

Nous avons envoyé à chaque personne-ressource une lettre qui décrivait le projet et demandait leur assistance pour: 1) identifier les recherches-clés au Canada sur les besoins de logements spéciaux et, 2) cerner les questions sur lesquelles il faudrait effectuer de la recherche (on trouvera une copie de la lettre à l'annexe D). Par la suite, nous avons interrogé ces personnes-ressources par entretien téléphonique.

Quelques personnes avec lesquelles nous avons communiqué pendant cette première étape nous ont donné les noms d'autres chercheurs qui, selon elles, seraient particulièrement qualifiés pour faire des observations dans un domaine particulier de la recherche sur les besoins de logements spéciaux. Des démarches ont été effectuées pour tirer partie de cette deuxième liste de personnes-ressources en communiquant avec elles par téléphone.

Nous avons examiné toutes les études acquises par ces moyens et avons pris note des questions exigeant d'autres recherches identifiées pendant les entrevues afin d'en tenir compte au moment de l'élaboration de recommandations pour les recherches futures.

## 3.0 ANALYSE DE LA RECHERCHE ACTUELLE ET RECOMMANDATIONS:

Cette section contient une synthèse des démarches d'entrevue et de recherche documentaire qui ont été effectuées. La présentation des résultats a été élaborée selon les sections et sous-sections du contexte théorique.

Les recherches bibliographiques ont été axées principalement sur les milieux physique et social du logement ainsi que sur les services de soutien particuliers nécessaires pour permettre aux personnes ayant des besoins spéciaux, de vivre dans des logements. De façon générale, les banques de données ne possédaient pas la précision suffisante, quant aux descripteurs, pour permettre de déceler les ouvrages spécifiques sur l'hébergement de personnes ayant des besoins spéciaux de logements.

Même en utilisant des descripteurs plus généraux, la recherche bibliographique n'a pas apporté de résultats significatifs. Cependant, beaucoup de références concernaient des sujets connexes apparentés aux besoins spéciaux, mais insuffisamment précis pour être représentatifs de la recherche. Même s'ils n'ont pas fait l'objet d'une bibliographie annotée, ces ouvrages ont été inscrits à la section Références.

Les conversations téléphoniques avec les personnes-clés ont été déterminantes sur trois aspects:

1° Elles ont démontré que ces personnes avaient produit bon nombre de documents se rapportant directement ou de près au sujet traité;

2° La majorité des documents n'ont pas été produits pour diffusion générale et ne sont donc pas répertoriés dans les banques de données usuelles (ex.: bibliothèques nationales du Québec et du Canada);

3° Les personnes-clés étant, de par leurs occupations, au coeur des événements, elles ont formulé des commentaires pertinents quant à la problématique de leur secteur d'activités, ainsi qu'en fonction des axes de recherches favorisés.

Suite aux commentaires de quelques personnes-clés, il appert que les documents produits dans le domaine de l'hébergement des personnes ayant des besoins particuliers en logement, aient été beaucoup plus diffusés jusqu'à présent en Ontario qu'au Québec, d'où la pertinence des renseignements en provenance de ces personnes-ressources et des documents qu'elles ont en leur possession.

Les contraintes budgétaires et de temps limitant le nombre d'études qu'il était possible d'examiner ainsi que le nombre de personnes interrogées, nous croyons tout de même que les recommandations subséquentes pour les recherches à venir sont représentatives de la réalité.

Les recommandations ont été articulées selon trois types de recherche: la recherche théorique fondamentale, la recherche empirique et la recherche sur le développement communautaire.

## 3.1 Caractérisation des personnes ayant des besoins de logements spéciaux:

Pour cette étude, les personnes ayant des besoins spéciaux de logement sont celles qui requièrent un aménagement physique et (ou) des services de soutien particuliers sans lesquels il est impossible de satisfaire à leur besoins élémentaires de logement. En d'autres termes, ces personnes ne pourraient vivre de manière indépendante, même si leurs besoins élémentaires d'hébergement étaient satisfaits (c'est-à-dire si un logement abordable et de taille et de qualité convenables leur était fourni), en raison des aménagements ou des services de soutien spéciaux dont elles ont besoin.

## PERSONNES AYANT DES BESOINS SPECIAUX DE LOGEMENT

1. Profil des groupes ayant des besoins spéciaux:

Les populations ayant des besoins particuliers comprennent, sans toutefois s'y limiter, les personnes suivantes:

Femmes victimes de violence familiale

Familles monoparentales

Personnes handicapées physiques ou mentales

Ex-contrevenants

Jeunes adolescents qui ne peuvent retourner chez eux

Autochtones

Sans-abri

Immigrants

Personnes âgées en perte d'autonomie

Réfugiés

2. Situation actuelle du logement:

Types de logements disponibles pour cette clientèle

3. Attentes des intervenants:

Points de vue des défenseurs d'intérêts particuliers, des groupes de consommateurs et des chercheurs sur les plans théoriques et des valeurs.

Nous reconnaissons que ce ne sont pas toutes les personnes de ces groupes qui ont des besoins de logements spéciaux. Nous reconnaissons également que les gens n'entrent pas forcément parfaitement dans les catégories que nous avons relevées. Il se peut que certaines personnes puissent faire partie de plusieurs catégories et que d'autres aient des besoins de logements spéciaux mais qu'elles ne fassent partie d'aucun de ces groupes.

En outre, nous avons supposé que pour comprendre les besoins des logements spéciaux, il fallait établir un profil en examinant les recherches (si disponibles) qui estiment la taille de la population visée, décrivent les modes actuels d'hébergement et donnent un aperçu des points de vue théorique et sur les valeurs des défenseurs d'intérêts, des groupes de consommateurs et des chercheurs.

La section suivante fait la synthèse de cet examen et des recommandations sur l'orientation future de la recherche.

### 3.1.1 Dénombrement des populations cibles:

Le rapport produit par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en 1988 et qui constitue une synthèse des recherches entreprises jusqu'à ce jour au Canada sur les "Besoins de logements spéciaux", a démontré que les statistiques nationales sur les populations n'apportent pas d'estimations claires et précises du nombre de personnes qui ont des besoins de logements spéciaux.

En regard de ces éléments et compte tenu des informations obtenues des personnes-clés, à l'effet que les données statistiques inhérentes aux personnes qui ont des besoins spéciaux de logements sociaux doivent être recueillies à la pièce auprès des organismes qui transigent auprès des usagers, il nous apparaît opportun de ne pas faire d'estimations qui seraient non représentatives et incomplètes. Les contraintes budgétaires ne nous permettent pas d'effectuer un dénombrement systématique auprès de tous les organismes concernés.

## RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE:

**a) ETABLIR UNE DEFINITION CLAIRE DES CLIENTELES VISEES:**

**Il faut que chaque clientèle soit définie de façon à uniformiser les critères d'appartenance inhérents à chaque catégorie. La notion de "Besoins de logements spéciaux" ne répond pas aux mêmes critères pour chaque clientèle, et nécessite une recherche approfondie devant servir à échantillonner plus efficacement les personnes ayant des besoins spéciaux.**

b) METTRE SUR PIED DES BASES DE DONNEES POUR CHAQUE CATEGORIE:

Des estimations générales provenant des banques de données usuelles (recensement, organisme, etc...) donnent des indications concernant la taille de la population appartenant à diverses catégories. Souvent, les données recueillies dans ces banques de données sont globalisantes et ne font pas de distinction, pour une même clientèle, entre les personnes qui ont des besoins de logements particuliers et celles qui n'en ont pas besoin.

Il faudra donc mettre sur pied des bases de données adaptées à ces préoccupations, en inventoriant tout d'abord les organismes dispensateurs de services à ces clientèles et en isolant les clientèles de chaque catégorie qui ont des besoins de logements particuliers, selon les définitions ci-haut mentionnées. La consultation de ces organismes fera ressortir les clientèles qui ont de véritables besoins et permettra une meilleure concertation entre toutes les entités.

### 3.1.2 Situation actuelle du logement:

Les types de logements pour les personnes ayant des besoins particuliers varient considérablement d'une clientèle à l'autre. Certaines personnes vivent de façon autonome dans leur propre maison et ont accès à des services sur demande, d'autres vivent en institution avec des services complets, et enfin, différents niveaux de soutien sont offerts par l'entremise des foyers de groupe, des centres de réadaptation, des maisons de transition, des familles d'accueil, etc...

Dans cette section, nous avons tenu compte des recherches qui décrivent les modes de logement pour divers groupes, ainsi que des renseignements fournis par les personnes-clés.

Femmes victimes de violence familiale:

Les quelques recherches qui traitent de l'aspect logement (Beaudry, 1984; Gorden et Morin, 1984; MacLeod, 1989) font surtout état des conditions de vie des femmes en maison d'hébergement. Ces maisons de transition constituent des refuges accueillant des femmes victimes de violence conjugale et des femmes itinérantes en difficulté. En grande partie, ces maisons sont subventionnées par le ministère de la Santé et des services sociaux et sont sans but lucratif.

Familles monoparentales:

Les recherches ayant été vaines concernant les mères célibataires adolescentes, nous avons élargi le sujet en utilisant le thème plus englobant des familles monoparentales. Les documents consultés font état surtout de la situation et des conditions de vie des mères célibataires. Les travaux de Mondor (1989) proposent une interprétation de la signification de la présence des femmes chefs de famille monoparentale dans les quartiers centraux montréalais et de leur mobilité résidentielle. On y note que le logement, que ce soit sous forme de coopérative, HLM ou en copropriété, devient un élément déterminant dans l'amélioration des conditions de vie de ces femmes.

Les familles monoparentales deviennent une clientèle particulière dans le marché du logement, et les conditions économiques de chacune engendrent des besoins différents sur le marché immobilier.

Personnes handicapées physiques:

Les recherches effectuées spécifiquement sur la situation actuelle du logement sont peu nombreuses, et nous avons dû recueillir l'information parmi les nombreux ouvrages qui traitent de l'adaptation des logements pour personnes handicapées.

Les centres de réadaptation ont développé un continuum de ressources résidentielles innovatrices, tels le foyer de groupe, la résidence de groupe, l'appartement de transition ou à l'essai, l'appartement surveillé, l'appartement autonome ou supervisé, l'appartement partagé, le dépannage résidentiel, l'appartement essai-dépannage, les îlots résidentiels et la famille d'accueil (Association des centres d'accueil du Québec, 1987).

De façon générale, les personnes handicapées désirent demeurer dans leur quartier d'origine de façon à mener une vie libre et responsable, pourvu qu'on leur fournisse des services d'assistance physique, d'aide psycho-sociale et d'aide financière en logement correspondant à leurs besoins (Centre François-Charron, 1981; Wera, 1981)

Personnes handicapées mentales:

Les modes d'hébergement actuels se résument aux institutions et aux résidences communautaires. Parmi les options domiciliaires, nous avons les services de résidence, les substituts familiaux et les soins spécialisés (Association canadienne des déficients mentaux). Toutes ces options doivent avant tout répondre aux besoins précis d'une personne et correspondent à un soutien temporaire plutôt qu'à un hébergement permanent.

Sans-abri:

Les sans-abri sont hébergés dans divers centres d'hébergement pour itinérants, tels les foyers d'accueil d'urgence et les centres d'hébergement temporaires. A Montréal, une étude récente (Fournier, 1989) a démontré qu'environ 10 000 personnes sont itinérantes.

De ce nombre, il y a toujours une certaine proportion d'itinérants qui dorment dehors, dans des endroits publics, chez des amis, à l'hôpital ou en prison. Les ressources d'hébergement qui sont mises à la disposition des personnes itinérantes ont été définies par le Conseil des services sociaux de la Région de Montréal métropolitain (Beaudoin, 1989). 1° L'hébergement court terme offre des services du type "un soir à la fois", accompagnés d'interventions très ponctuelles. 2° L'hébergement à moyen et long terme offre des séjours de trois semaines à 1 an à des personnes qui désirent s'impliquer activement dans leur propre prise en charge, ainsi qu'à celles qui sont en perte d'autonomie.

Cet examen de la documentation nous indique que les besoins spécifiques d'hébergement et de services de ces groupes particuliers nécessitent autant de types d'hébergement qu'il y a de catégories. Les solutions reposent sur la reconnaissance de la diversité et de la complexité des problèmes inhérents à chaque catégorie.

## RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE:

### a) ETABLIR UN MECANISME DE COLLECTE D'INFORMATIONS CONCERNANT LA SITUATION ACTUELLE DU LOGEMENT:

**Il est impératif de connaître les tendances actuelles d'hébergement social ainsi que celles qui sont mises de l'avant par les organismes privés, publics et parapublics. Les diverses formules qui sont mises à l'essai correspondent dans la majorité des cas aux besoins spécifiques des catégories d'usagers et sont innovatrices de par leur approche.**

Les données sur le recensement (fédérales, provinciales et municipales), les ministères, les organismes, les institutions, etc. constituent des sources de données sur le logement.

b) ANALYSER LES PARTICULARITES DES MODES D'HÉBERGEMENT:

Afin de compléter l'analyse de la situation actuelle du logement pour les personnes ayant des besoins spéciaux de logement, il faut examiner les caractéristiques inhérentes à chaque formule d'hébergement. Quelle clientèle est visée? Quels services de soutien sont nécessaires? Quels sont les programmes d'aide admissibles? etc... L'examen de ces formules permettra de mieux planifier des solutions adaptées, durables et plus humaines.

### 3.1.3 Attentes des intervenants:

Ce volet consiste à examiner les recherches, les rapports et les documents de principe qui apportent un éclairage sur les points de vue théoriques, les valeurs et les attentes des défenseurs d'intérêts particuliers, des groupes de consommateurs et des chercheurs.

La tendance générale qui a été remarquée pour l'ensemble des documents et commentaires recueillis, consiste à intégrer le plus possible les personnes dans la communauté, afin premièrement de pallier au manque de disponibilité en institution et deuxièmement de contribuer à rendre ces personnes plus autonomes dans un contexte social favorable.

## RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE:

- **ARRIVER A UN MEILLEUR DISCERNEMENT DES PERSPECTIVES ET ATTENTES DES GROUPES D'INTERVENANTS:**

  **Il est essentiel pour les planificateurs de programmes de bien comprendre et pondérer les besoins réels des usagers, les attentes de différents groupes concernés et les moyens utilisés pour promouvoir leurs objectifs. Dans une perspective nationale, il devient important de bien saisir les disparités régionales et de les conjuguer avec les programmes provinciaux mis de l'avant. Toutefois, il ne faudrait pas que ce genre d'analyse augmente les démarches bureaucratiques pour les groupes de revendications qui n'ont bien souvent ni le temps, ni l'argent pour se plier à toutes ces formalités.**

## 3.2 Milieu physique et social du logement:

Pour toutes les personnes y compris celles qui ont des besoins spéciaux, le milieu physique et social du logement influe sur:

- l'aptitude de la personne à vivre et à fonctionner de façon autonome en exerçant ses droits et en assumant ses responsabilités;

- la protection de soi et de ses biens; et

- le développement de collectivités saines.

L'aménagement, la localisation et l'organisation sociale constituent des facteurs du milieu qu'il est possible de contrôler ou de modifier en fonction des besoins spéciaux de logement de certaines personnes.

1- Type d'aménagement

Mesures de sécurité contre les incendies
Prévention des infractions
Accessibilité physique

2- Localisation

Projets de logements spéciaux dans la collectivité
Services offerts pour les projets
Population cible

## 3- Organisation sociale

- Organisation et mode de gestion

  Participation des locataires:
  - à la conception et à la production des logements
  - à la conception et à la prestation des services de soutien

### 3.2.1 Type d'aménagement:

Les logements pour les personnes handicapées ont monopolisé une bonne partie des recherches concernant le type d'aménagement. L'année internationale des personnes handicapées a sans doute favorisé la recherche pour cette catégorie de logements. Les critères visant à rendre les logements accessibles sont abondamment publiés (Association canadienne de dystrophie musculaire, 1985; Beauchamp, Richard, 1981; Kushner, Ladia, Aitkens, 1984; SCHL, 1982). L'Office des personnes handicapées du Québec qui soulève la question de la sécurité chez les personnes handicapées vivant en milieu résidentiel, préconise le partage des responsabilités entre l'ensemble des industries et les organismes impliqués (OPHQ, 1989).

RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE:

- POURSUIVRE LES RECHERCHES SUR LES SOLUTIONS TECHNIQUES INHÉRENTES AUX PROBLEMES D'AMENAGEMENT:

Il faut poursuivre les recherches afin d'améliorer les techniques existantes concernant la transformation des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux. Les problèmes de sécurité relatifs aux dispositions de l'usage B-2 du Code national du bâtiment, doivent être étudiés en regard des règlements municipaux en matière de sécurité-incendie, ceci afin de permettre premièrement aux propriétaires d'immeubles de mieux comprendre les principes d'amélioration de la sécurité des immeubles existants pour les personnes nécessitant des besoins spéciaux, et deuxièmement d'intégrer harmonieusement ces dispositions lors de la conception des immeubles neufs.

### 3.2.2 Localisation:

Quelques recherches seulement ont fait état de cet aspect du logement. Pour les femmes chefs de ménage, les quartiers centraux sont beaucoup mieux adaptés à leurs besoins que les banlieues, où les services sont plus accessibles en auto qu'en transport en commun (Mondor, 1989; Rose, 1988).

La ville de Laval a examiné les caractéristiques des logements sociaux dans différents quartiers, et a recommandé des interventions de soutien au logement qui s'intègrent aux particularités des quartiers (Delacoste, 1981).

Les sans-abri, qui fréquentent les refuges et les centres pour itinérants, suscitent le mécontentement des résidents et commerçants des quartiers qu'ils fréquentent.

Les centres pour personnes en difficulté qui sont implantés dans les quartiers résidentiels, ont réussi à se faire accepter grâce à un travail énorme de sensibilisation.

La majorité des intervenants consultés souligne qu'une meilleure réinsertion sociale est obtenue en intégrant les personnes dans les quartiers, plutôt qu'en les maintenant en institution.

Quelques auteurs seulement (ville de Montréal, 1989 et Larin, 1989) ont effleuré l'aspect de la planification urbaine dans le cadre de la détermination de besoins de logements sociaux, et pour cause, il s'agissait de documents sur l'élaboration d'une politique d'habitation pour la ville de Montréal. Les politiques d'habitation constituent le moyen idéal pour mettre de l'avant des orientations concernant les logements pour personnes ayant des besoins spéciaux, et les organismes participent peu à leur élaboration.

RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE:

a) ETUDIER LES DISPOSITIONS DE LA LOI SUR L'AMENAGEMENT ET L'URBANISME AFIN D'INTERVENIR DANS LA PLANIFICATION DES LOGEMENTS SOCIAUX DES MUNICIPALITES:

Dans le cadre de l'élaboration du "Plan et des règlements d'urbanisme", les municipalités ont la possibilité de définir des objectifs communautaires qui peuvent être réalisés par le biais de "Programmes particuliers d'urbanisme", et sous le contrôle d'une réglementation appropriée. Entre autres, l'évaluation des besoins en équipement et infrastructures destinés à l'usage de la vie communautaire, ainsi que la détermination des zones à rénover, à restaurer ou à protéger, font partie d'éléments pouvant conduire à une politique d'habitation. Une meilleure connaissance et compréhension des mécaniques de cet outil de planification municipal, alliée à des programmes de subvention incitatifs, permettraient l'implantation de projets de logements bien localisés, intégrés et à prix abordable.

b) METTRE SUR PIED UN PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUPRES DES ORGANISMES:

Afin de sensibiliser les organismes du bien-fondé de la réinsertion sociale dans les quartiers, et de la nécessité de bien maîtriser les outils de planification municipaux pour faciliter la mise en oeuvre de ces objectifs, il y a lieu d'établir une stratégie de communication. L'étude de la clientèle visée et de ses besoins, ainsi que la formulation d'un document de sensibilisation approprié, constitueraient l'amorce d'une prise de conscience qui conduirait à maximiser les efforts de concertation en matière de logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux.

### 3.2.3 Organisation sociale:

La gestion de l'ensemble des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux est assurée par différents organismes et ministères ayant chacun ses particularités et ses sources de financement.

Différentes formules ont été mises sur pied afin de desservir les personnes ayant des besoins de logement spéciaux. Les personnes handicapées mentales peuvent compter sur des services de résidence, de substituts familiaux et de soins spécialisés (Association canadienne pour les déficients mentaux, 1978). Les personnes âgées en perte d'autonomie bénéficient des formules suivantes: la cohabitation avec pairage ou jumelage, le logement partagé, le logement communautaire ou petites unités de vie, la chambre dans un hôtel, les immeubles d'habitation publics ou privés, le village de retraite, les familles d'accueil, les foyers privés avec services, le centre d'accueil d'hébergement, l'hôpital, les pavillons-jardins, les logements bifamiliaux et les logements de groupe, (Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 1989; SCHL, 1987).

Les femmes victimes de violence familiale peuvent compter sur les maisons d'hébergement, les maisons de transition et les appartements supervisés (Garceau et Morin, 1984; MacLeod, 1989). Les sans-abri ont accès aux centres d'hébergement temporaires, les centres d'accueil, et les maisons de chambres (Beaudoin, 1989; Fournier, 1989).

Les personnes handicapées physiques ont à leur disposition: le foyer de groupe, la résidence de groupe, l'appartement de transition ou à l'essai, l'appartement surveillé, l'appartement autonome ou supervisé, l'appartement partagé, le dépannage résidentiel, l'appartement essai-dépannage, les îlots résidentiels et la famille d'accueil (Association des centres d'accueil du Québec, 1987).

**RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE:**

- **INVENTORIER ET EVALUER LES MODELES EXISTANTS D'ORGANISATION SOCIALE:**

  **Les diverses formules existantes auraient avantage à être comparées entre elles afin de déterminer des axes communs qui pourraient être généralisés, ou tout simplement appliqués à d'autres clientèles.**

## 3.3 Accessibilité aux services de soutien:

Pour certaines personnes éprouvant des besoins particuliers, les services de soutien sont essentiels pour satisfaire leurs besoins élémentaires de logement. Pour d'autres, la prestation de services de soutien est essentielle pour leur donner un choix réel de logements et pour les aider à s'intégrer dans la collectivité et à atteindre une stabilité dans leur milieu de vie.

Dans cette étude, les services ont été classés en deux catégories: les services de soins personnels directs et les services de consultation et d'orientation. L'examen des recherches a été fait en fonction des questions suivantes:

1) Quels services de soutien sont essentiels pour permettre à une personne ayant des besoins spéciaux de vivre à l'extérieur d'un milieu institutionnel?

2) Quelle est la façon appropriée de répondre à un besoin particulier? La défense des droits ou la prestation de conseils? L'aide des pairs ou un fournisseur de services professionnels?

3) Que révèlent les recherches sur l'établissement de liens entre le logement et les services de soutien et sur la coordination de ces services?

## SERVICES DE SOUTIEN

### 1. Services de soins personnels directs

Emploi (formation et placement)

Services de santé (soins à domicile, médicaments)

Services sociaux (prestation de conseils, programme de dynamique de la vie)

Loisirs (formation au commandement)

Services culturels (programmes de sensibilisation à la culture)

Aide à domicile (soins de répit, auxiliaires familiales)

### 2. Services de consultation et d'orientation

Défense de droits juridiques

Coordination

Transport

Information

Aiguillage/défense des droits

Il faudrait examiner les services selon le mode de prestation du service

### 3. Mode de prestation du service

Organisme professionnel structuré

Organismes d'entraide

Soutien non structuré de la famille, des amis et des voisins

### 3.3.1 Services de soins personnels directs:

Compte tenu de la volonté des organismes d'intégrer les personnes en difficulté dans leur communauté, des services à domicile ont été mis sur pied.

Les personnes âgées comptent sur les services d'aide psycho-sociale, les services de maintien à domicile, la "popote roulante", le centre de jour et les Petits Frères des pauvres (Lebon et Dupuy, 1989).

Les recherches consultées contiennent peu d'éléments sur les services de soutien pour permettre aux personnes de vivre en dehors d'un milieu institutionnel.

## RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE:

**a) COMPLETER L'INVENTAIRE DES SOINS DIRECTS POUR LES PERSONNES AYANT DES BESOINS DE LOGEMENT PARTICULIERS:**

**Chaque clientèle de bénéficiaires a des exigences différentes. Il devient important de connaître et d'évaluer les implications humaines et financières, pour chaque catégorie, afin de coordonner les programmes de logement et de services de soins personnels directs.**

b) VERIFIER L'EFFICACITE DES PROGRAMMES DE SOINS PERSONNELS DIRECTS COMME MOYEN D'INTERVENTION AUPRES DES PERSONNES AYANT DES BESOINS DE LOGEMENT PARTICULIERS:

Les stratégies d'intervention devront être analysées afin d'en vérifier l'efficacité, tant au niveau de la qualité et la pertinence des soins prodigués, qu'au niveau de la comparaison entre l'institutionnalisation et l'intégration au domicile des bénéficiaires.

### 3.3.2 Services de consultation et d'orientation:

Un grand nombre des études qui ont été examinées font remarquer que bien que des services spécialisés puissent exister pour satisfaire les besoins de soins personnels directs énumérés dans la section précédente, les gens ont souvent besoin d'aide pour accéder au service. Les recherches indiquent que les personnes les plus susceptibles d'avoir besoin de services d'aiguillage sont les personnes suivantes:

1) les personnes ayant des problèmes de comportement ou des problèmes multiples;

2) celles qui ne relèvent d'aucun ministère en particulier;

3) celles qui sont aux prises avec l'absence de services entre ceux destinés aux enfants et aux adultes;

4) les femmes victimes de violence familiale qui ne cherchent pas ou qui n'ont pas besoin de refuge, mais qui ont besoin de trouver d'autres services;

5) les autochtones et les immigrants qui font face aux barrières culturelles, de langue et à la discrimination lorsqu'ils tentent d'accéder aux services;

6) les personnes vivant dans des refuges temporaires et d'urgence qui sont prêtes à se réintégrer dans la collectivité, mais qui ont besoin d'aide pour trouver un logement convenable et pour établir de nouveaux réseaux sociaux au sein de la collectivité.

L'examen de la recherche a révélé qu'il y a autant de services de soins offerts qu'il y a d'organismes prestataires de services aux bénéficiaires.

Des organismes tels le Secrétariat à la jeunesse, le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, les Centres de services sociaux, etc... offrent le support de personnes-ressources, qui guident les bénéficiaires dans le dédale des possibilités qui leur sont offertes.

**RECOMMANDATIONS POUR LA RECHERCHE:**

- **EVALUER LES SERVICES DE CONSULTATION ET D'ORIENTATION ACTUELS ET FORMULER DES RECOMMANDATIONS:**

  **L'inventaire des services doit être réalisé en regard des clientèles desservies et des ressources humaines et financières disponibles, et doit être examiné en fonction de l'interrogation suivante: est-il plus avantageux de mettre les services en commun afin d'atteindre une meilleure concertation et de fournir un service centralisé?, ou, est-il préférable d'améliorer seulement les services décentralisés actuels?**

## 4.0 NECESSITE D'UN PLAN D'ACTION COORDONNE:

Cette étude de synthèse a été entreprise dans le but de faire le point sur les recherches francophones réalisées au Canada jusqu'à présent dans le domaine des besoins de logements spéciaux, afin de dresser la liste générale des besoins de recherche qui pourrait aider les membres du Groupe de travail sur les groupes spéciaux du Comité national des recherches sur le logement à élaborer des plans d'action coordonnés pour les recherches futures.

Nous reproduisons ci-après l'ensemble des recommandations qui ont été formulées pour chaque thématique ayant été traitée dans ce document:

### A - CARACTERISATION DES PERSONNES AYANT DES BESOINS DE LOGEMENTS SPECIAUX

#### - DENOMBREMENT DES POPULATIONS CIBLES

. Etablir une définition claire des clientèles visées:

Il faut que chaque clientèle soit définie de façon à uniformiser les critères d'appartenance inhérents à chaque catégorie. La notion de "Besoins de logements spéciaux" ne répond pas aux mêmes critères pour chaque clientèle, et nécessite une recherche approfondie devant servir à échantillonner plus efficacement les personnes ayant des besoins spéciaux.

. Mettre sur pied des bases de données pour chaque catégorie:

Des estimations générales provenant des banques de données usuelles (recensement, organisme, etc...) donnent des indications concernant la taille de la population appartenant à diverses catégories. Souvent, les données recueillies dans ces banques de données sont globalisantes et ne font pas de distinction, pour une même clientèle, entre les personnes qui ont des besoins de logements particuliers et celles qui n'en ont pas besoin.

Il faudra donc mettre sur pied des bases de données adaptées à ces préoccupations, en inventoriant tout d'abord les organismes dispensateurs de services à ces clientèles et en isolant les clientèles de chaque catégorie qui ont des besoins de logements particuliers, selon les définitions ci-haut mentionnées. La consultation de ces organismes fera ressortir les clientèles qui ont de véritables besoins et permettra une meilleure concertation entre toutes les entités.

- **SITUATION ACTUELLE DU LOGEMENT:**

. Etablir un mécanisme de collecte d'informations concernant la situation actuelle du logement:

Il est impératif de connaître les tendances actuelles d'hébergement social ainsi que celles qui sont mises de l'avant par les organismes privés, publics et para-publics. Les diverses formules qui sont mises à l'essai correspondent dans la majorité des cas aux besoins spécifiques des catégories d'usagers et sont innovatrices de par leur approche.

Les données sur le recensement (fédérales, provinciales et municipales), les ministères, les organismes, les institutions, etc. constituent des sources de données sur le logement.

. Analyser les particularités des modes d'hébergement:

Afin de compléter l'analyse de la situation actuelle du logement pour les personnes ayant des besoins spéciaux de logement, il faut examiner les caractéristiques inhérentes à chaque formule d'hébergement. Quelle clientèle est visée? Quels services de soutien sont nécessaires? Quels sont les programmes d'aide admissibles? etc... L'examen de ces formules permettra de mieux planifier des solutions adaptées, durables et plus humaines.

- **ATTENTES DES INTERVENANTS:**

- Arriver à un meilleur discernement des perspectives et attentes des groupes d'intervenants:

Il est essentiel pour les planificateurs de programmes de bien comprendre et pondérer les besoins réels des usagers, les attentes de différents groupes concernés et les moyens utilisés pour promouvoir leurs objectifs. Dans une perspective nationale, il devient important de bien saisir les disparités régionales et de conjuguer avec les programmes provinciaux mis de l'avant. Toutefois, il ne faudrait pas que ce genre d'analyse augmente les démarches bureautiques pour les groupes de revendications qui n'ont bien souvent ni le temps, ni l'argent pour se plier à toutes ces formalités.

## B - MILIEU PHYSIQUE ET SOCIAL DU LOGEMENT

### - TYPE D'AMENAGEMENT

. Poursuivre les recherches sur les solutions techniques inhérentes aux problèmes d'aménagement:

Il faut poursuivre les recherches afin d'améliorer les techniques existantes concernant la transformation des logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux. Les problèmes de sécurité relatifs aux dispositions de l'usage B-2 du Code national du bâtiment, doivent être étudiés en regard des règlements municipaux en matière de sécurité-incendie, ceci afin de permettre premièrement aux propriétaires d'immeubles de mieux comprendre les principes d'amélioration de la sécurité des immeubles existants pour les personnes nécessitant des besoins spéciaux, et deuxièmement d'intégrer harmonieusement ces dispositions lors de la conception des immeubles neufs.

### - LOCALISATION

. Etudier les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme afin d'intervenir dans la planification des logements sociaux des municipalités:

Dans le cadre de l'élaboration du "Plan et des règlements d'urbanisme", les municipalités ont la possibilité de définir des objectifs communautaires qui peuvent être réalisés par le biais de "Programmes particuliers d'urbanisme", et sous le contrôle d'une réglementation appropriée.

Entre autres, l'évaluation des besoins en équipement et infrastructures destinés à l'usage de la vie communautaire, ainsi que la détermination des zones à rénover, à restaurer ou à protéger, font partie d'éléments pouvant conduire à une politique d'habitation.

Une meilleure connaissance et compréhension des mécaniques de cet outil de planification municipal, alliée à des programmes de subvention incitatifs, permettraient l'implantation de projets de logements bien localisés, intégrés et à prix abordable.

. Mettre sur pied un programme de sensibilisation auprès des organismes:

Afin de sensibiliser les organismes du bien-fondé de la réinsertion sociale dans les quartiers, et de la nécessité de bien maîtriser les outils de planification municipaux pour faciliter la mise en oeuvre de ces objectifs, il y a lieu d'établir une stratégie de communication. L'étude de la clientèle visée et de ses besoins, ainsi que la formulation d'un document de sensibilisation approprié, constitueraient l'amorce et une prise de conscience qui conduirait à maximiser les efforts de concertation en matière de logements pour les personnes ayant des besoins spéciaux.

- **ORGANISATION SOCIALE**

. Inventorier et évaluer les modèles existantes d'organisation sociale:

Les diverses formules existantes auraient avantage à être comparées entre elles afin de déterminer des axes communs qui pourraient être généralisés, ou tout simplement appliqués à d'autres clientèles.

## C - ACCESSIBILITE AUX SERVICES DE SOUTIEN

### - SERVICES DE SOINS PERSONNELS DIRECTS

. Compléter l'inventaire des soins directs pour les personnes ayant des besoins de logements particuliers:

Chaque clientèle de bénéficiaires a des exigences différentes. Il devient important de connaître et d'évaluer les implications humaines et financières, pour chaque catégorie, afin de coordonner les programmes de logement et de services de soins personnels directs.

. Vérifier l'efficacité des programmes de soins personnels directs comme moyen d'intervention auprès des personnes ayant des besoins de logement particulier

Les stratégies d'intervention devront être analysées afin d'en vérifier l'efficacité, tant au niveau de la qualité et la pertinence des soins prodigués, qu'au niveau de la comparaison entre l'institutionnalisation et l'intégration au domicile des bénéficiaires.

### - SERVICES DE CONSULTATION ET D'ORIENTATION

. Evaluer les services de consultation et d'orientation actuels et formuler des recommandations:

L'inventaire des services doit être réalisé en regard des clientèles desservies et des ressources humaines et financières disponibles, et doit être examiné en fonction de l'interrogation suivante: est-il plus avantageux de mettre les services en commun afin d'atteindre une meilleure concertation et de fournir un service centralisé?, ou, est-il préférable d'améliorer seulement les services décentralisés actuels?

En résumé, les consultations entreprises auprès des personnes ressources nous ont permis de cerner quatre éléments de consensus:

- l'intégration adéquate des personnes dans la communauté, démontre des résultats probants, et place l'institutionnalisation en second lieu en tant qu'intervention privilégiée;

- les organismes qui s'occupent de logements sociaux doivent concentrer leurs efforts afin de ne pas dédoubler les services offerts, et d'adopter un plan d'action commun en matière de logement social (par organisme, on entend ministères, sociétés, regroupements, fédérations, organismes bénévoles, centres d'accueil, etc...);

- le manque de financement dans l'application des programmes de soutien aux personnes qui ont des besoins de logements particuliers;

- la poursuite des formules innovatrices pour les types de logement, la localisation des sites et les services de soutien.

L'élaboration de politiques et de programmes publics pour les personnes ayant des besoins de logements spéciaux, doit s'appuyer sur des ressources suffisantes et des démarches concertées qui peuvent améliorer la qualité de vie des bénéficiaires, ceci dans le cadre plus global d'un projet de société.

## REFERENCES


ASSOCIATION CANADIENNE DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE. L'adaptation d'une maison aux besoins d'handicapés. Conseil canadien de l'habitation, Montréal, 1985, 53 p.

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES DEFICIENTS MENTAUX. Manuel des services de résidence: Options domiciliaires dans la communauté pour personnes handicapées, 1978, pagination multiple

ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL DU QUEBEC. Les ressources résidentielles développées et utilisées par les Centres de réadaptation pour personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle, Direction des services professionnels, 1987, 27 p.

BAIRSTOW, Dale. Aspects démographiques et économiques du logement pour personnes âgées au Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa, 1973, 382 p.

BEAUCHAMPS, Gilles et RICHARD, Pierre. Les alternatives d'intervention afin de réaliser du logement accessible: le recyclage, la rénovation et la nouvelle construction, Société canadienne d'hypothèques et de logements, Montréal, 1981, 35 p.

BEAUDOIN, Carmen. Ressources pour personnes itinérantes de la région du Montréal métropolitain, Etat de la situation, Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain, 1989, 26 p. et annexes.

BEAUDOIN, Ginette. "L'accessibilité au logement: le premier pas vers l'insertion sociale", Habitat, vol. 23, n° 4, 1980, pp. 8-14

BEAUDRY, Micheline. La maison de femmes battues au Québec, Editions Saint-Martin, 1984, 110 p.

BELANGER, Lucie et DELISLE, Marc-André. Les habitations à loyer modique pour personnes âgées: effets psychologiques et sociaux de l'entrée en HLM et du refus de la demande d'admission, Laboratoire de gérontologie sociale, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 107 p.

BIGUE, Lucie et PAGEAU, Serge. Habitation au Nouveau-Québec Inuit, Société d'habitation du Québec, 1980, 90 p.

BOLDUC, Ronald. L'autonomie des familles monoparentales dont le chef est une femme qui reçoit de l'aide sociale, Thèse de maîtrise, Université Laval, 1988, 124 p.

BOUCHARD, Edith et WHITE, Brenda. Les femmes itinérantes, une réalité méconnue: description de la situation: perspective d'action, Québec, Conseil du statut de la femme, 1988, 48 p.

CARIGNAN, Daniel et VEILLEUX, Henri-Paul. Les personnes sans abri à Hull: Etude sur l'ampleur, l'origine et l'étiologie du phénomène, Bureau des services à la collectivité de l'Université du Québec à Hull, à la demande de l'Office municipal d'habitation de la ville de Hull, 1988.

CARPENTER, Rodney et EADES, Brent. Les personnes handicapées et le logement de densité moyenne - Conception, Handicappers Lted, 1984, 43 p.

CENTRE FRANCOIS-CHARRON. Recherche évolutive portant sur le projet expérimental "Logements accessoires et services de support", Services des activités cliniques, 1981, 217 p.

COMITE LOGEMENT ROSEMONT. Discrimination, harcèlement et harcèlement sexuel, 1986, 204 p.

CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LE TROISIEME AGE. Loger une population vieillissante, Guide et notes de conception, 1987, 85 p.

DELACOSTE, Jean-Marc. Etude des besoins en logements sociaux à Laval, Service de recherche et de la statistique, Ville de Laval, 1981.

DIVAY, Gérard et GODBOUT, Jacques. Le logement des ménages à faible revenu au Québec. Situation, problèmes, perspectives, solutions, INRS-Urbanisation, 1975, 78 p.

DIVAY, Gérard et RICHARD, Louise. L'aide gouvernementale au logement et sa distribution sociale: bilan sommaire pour les années soixante-dix au Québec, INRS-Urbanisation, 1981, 95 p.

DUHAIME, Gérard. Espace politique et logements sociaux au Nouveau Québec Inuit, Thèse M.A., Université Laval, 1982, 198 p.

DUROCHER, Pierre. Dynamique de la conversion du logement dans le centre-ville, Comité logement Saint-Louis, Front d'Action Populaire en Réaménagement Urbain, 1985, 68 p.

FOURNIER, Louise. Enumération de la clientèle des centres d'hébergement pour itinérants à Montréal, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, Verdun, 1989, 44 p.

GARCEAU, Marie-Luce et MARIN, Lise. Maison d'hébergement alternative pour elles et la violence envers les femmes en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 1984.

GARON, Muriel. Bilan de la recherche sur la situation des minorités ethniques et visibles dans le logement et pistes d'intervention, Commission des droits de la personne du Québec, 1988, 25 p.

GARON, Muriel. Une expérience de "testing" de la discrimination raciale dans le logement à Montréal, Commission des droits de la personne du Québec, 1988, 33 p.

GAUDREAU, Marcel et FRAPPIER, Diane. Les ajustements résidentiels initiés par certains groupes sociaux à l'intérieur du parc domiciliaire existant, INRS-Urbanisation, 1984, 70 p.

GIRARD, Suzanne. Pour les femmes âgées de la région de Montréal: une intervention concertée en matière d'habitation et de revenus et un bilan de la situation actuelle, Thèse soumise à l'école d'urbanisme en vue de l'obtention d'une maîtrise en urbanisme, Université McGill, Montréal, 1984, 196 p.

GRANDMAISON, Aline. Evaluation des ressources alternatives à l'institutionnalisation des personnes âgées, Tome 5, Evaluation des modes d'habitation pour personnes âgées, Récession des écrits, Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 1989, 53 p. et annexes.

INFORMATION-RESSOURCES FEMMES ET LOGEMENT. Un dossier à ouvrir, Actes du colloque femmes et logement, 1988, 173 p.

JEAN, Michaelle. La sexualité blessée: étude sur la violence sexuelle en milieu conjugal, Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence, 1987, 139 p.

KIROUAC, René. La mobilité résidentielle à l'âge de la retraite dans la région urbaine de Québec, Thèse de doctorat, Université Laval, 1986, 411 p.

KUSHNER, Carol, LADIA, Patricia et AITKENS, Andrew. Comment rendre votre logement accessible: guide du consommateur handicapé, Conseil canadien de l'habitation, Ottawa, 1984, 103 p.

LAMARCHE, Michel. Etude sur le logement et sur les personnes âgées en perte d'autonomie, CLSC. La Petite Patrie, 1989, 67 p.

LAMONT, Suzanne, LAMOUREUX, Jocelyne et GUBERMAN, Nancy. Pour des conditions de vie décentes, action collective, évaluation des besoins en éducation populaire des familles monoparentales, membre des associations du Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec, 1983, 109 p.

LARIN, Jacques. L'énoncé de politique d'habitation de la ville de Montréal, Habitation Montréal, Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 1989, 34 p.

LAROUCHE, Ginette. Agir contre la violence: une option féministe à l'intervention auprès des femmes battues, Montréal, Pleine lune, 1987, 549 p.

LEBON, André. Plan d'action, Services aux personnes itinérantes de la région de Montréal et de Laval, Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain, 1989, 33 p. et annexes.

LEBON, André et DUPUY, Louise-Nicole. Ressources intermédiaires à créer pour personnes âgées en légère perte d'autonomie sur le territoire du DSC Saint-Luc, 1989, 53 p. et annexes.

LESCOP, Renée. Politiques et programmes dans le domaine du logement: leurs effets sur l'exercice du droit au logement pour les minorités ethno-culturelles du Québec, Commission des droits de la personne du Québec, 1988, 91 p. et annexes.

MACLEOD, Flora. La maison de transition, comment fonder un refuge pour femmes battues, Santé et Bien-être social Canada-Centraide, 1989.

MARCEAU, Françoise, et al. Les besoins économiques et les besoins de logement des handicapées physiques du Québec métropolitain, Maîtrise Université Laval, Ecole de service social, 1969, 264 p.

MARTEL, Sylvie et DE SART, Marthe. Accès-cible, Montréal, Institut de réadaptation, Editions Saint-Martin, 1988, 194 p.

MEUNIER, Paule Fournier. L'handicapé face à l'hébergement collectif, Thèse Université Laval, Ecole de service social, 1969, pp. 258-324.

MINISTERE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SECURITE DU REVENU. Les sans-abri au Québec, étude exploratoire, Direction de la recherche, Etudes prévisionnelles et structurelles, 1988, 138 p.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES. Centres d'hébergement pour personnes âgées et autres adultes. Programme fonctionnel et technique, Direction des programmes de services et de l'équipement, 1974, 65 p.

MONDOR, Françoise. Le rapport au logement chez les femmes chefs de famille monoparentale du Plateau Mont-Royal. Itinéraire et enjeux, Mémoire de maîtrise en Urbanisme, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1989, 88 p. et annexes.

MONTREAL VILLE DE. Femmes et Ville: Rapport de la Commission sur la problématique des femmes en milieu urbain, Commission de l'aménagement, de l'habitation et des travaux publics, 1989, 38 p. et annexes.

MONTREAL VILLE DE. Les personnes seules à faible revenu et l'itinérance. Etat des problèmes de logement, Service de l'habitation et du développement urbain, Module habitation, 1989, 58 p.

NADEAU, Daniel. Les familles à faible revenu et le problème du logement: développement potentiel des coopératives d'habitation à Montréal, Département de géographie, Université de Montréal, 1986.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPEES DU QUEBEC. Rapport du Comité sur la sécurité des personnes handicapées vivant en milieu résidentiel, 1989, 28 p. et annexes.

OUELLETTE, Françoise-Romaine, Femmes sans toit ni voix, Conseil du statut de la femme, Les publications du Québec, 1989, 89 p.

RENAUD, François. L'impact du vieillissement de la population sur l'habitat: les personnes âgées et leurs besoins résidentiels, Société d'habitation du Québec, 1989, 46 p.

RENAUD, François, ROY, Claude et TREMBLAY-LAMARRE, Josette. Profil socio-économique des locataires de logements publics au Québec, Société d'habitation du Québec, 1981, 70 p.

RESEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINERANTES DE MONTREAL INC. Logement des personnes seules et difficiles à loger, 1988, 16 p.

RHEAULT, Jean-Yves. Services de santé mentale pour les personnes itinérantes, Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain, 1989, 17 p. et annexes.

RICHARD, Lucie. L'intervention en matière de violence conjugale dans les petites communautés nord-côtières, Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte nord, région 09, 1987, 157 p.

ROBERGE, Anne. Données sur la situation des femmes et du logement au Québec, Conseil du statut de la femme et Secrétariat à la condition féminine, 1988, 28 p. et annexes.

ROBERGE, Claude. Trois documents de travail sur les besoins de services à domicile des personnes handicapées. 1- Révision de la politique des services à domicile: approche alternative et proposition pour la clientèle des personnes handicapées. 2- Les besoins de services à domicile des personnes handicapées, mise à jour des données ponctuelles du document de politique de 1979 à partir des résultats d'une enquête ontarienne. 3- Identification de la clientèle-type d'un service à domicile, par l'utilisation de typologie des besoins de services de santé et de services sociaux. Ministère des affaires sociales, 1983.

ROSE, Damaris. "Où et comment sont logées les femmes?", Actes du colloque Femmes et logement, informations-ressources Femmes et logement, Un dossier à ouvrir, Montréal, 1988, 29-37 p.

ROY, Shirley. Portraits d'hommes clochards, Editions Saint-Martin, 1988, 174 p.

SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT. Innovations en matière de logements pour personnes âgées, 1989, 93 p.

SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT. Un choix de logements pour les canadiens âgées, 1987, 26 p.

SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT. Logement pour les canadiens âgés: nouveaux mécanismes financiers et modes d'occupation, 1988, 23 p.

SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT. Logements pour les handicapées, Ottawa, 1982, 57 p.

SVETLIK, Vladimir. Vers un modèle de développement des normes architecturales, Montréal, Mémoire de maîtrise, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1986, 194 p.

TAILLON, Jean. Quelques considérations économiques sur la réalisation d'un programme d'habitation pour les esquimaux du Nouveau-Québec, Thèse de maîtrise, Université Laval, 1970, 119 p.

THERRIEN, Gilles et BOUCHARD, Pierre. Les conditions de vie des gens âgés à domicile, Ministère des affaires sociales, 1983.

TREMBLAY, Jocelyne. "Les besoins et les problèmes de logement des locataires du secteur privé de l'habitation", Actualité immobilière, 6 (1): pp. 31-33.

VACCARO, Maria. Certaines caractéristiques de l'habitation et de l'ethnicité sur l'île de Montréal, Commission des droits de la personne du Québec, 1988, 28 p.

VEILLEUX, Marie-France et BERTRAND, Danyelle. Evaluation de l'impact d'un programme d'exercices physiques de groupe sur l'isolement des personnes retraitées en HLM, DSC du Centre hospitalier régional de la Beauce, 1986, 148 p.

WATSON, Rod. Le logement des personnes ayant des besoins spéciaux: Comment créer des ressources. Conseil de planification sociale d'Ottawa Carleton, 1981, 31 p.

WERA, Françoise. L'intégration sociale et l'accès aux biens et aux services, Office des personnes handicapées du Québec, 1981, 61 p.

WEXLER, Martin. "Vers un environnement résidentiel socialement adapté aux besoins des personnes âgées", Accessibilité du logement pour les aînés, colloque organisé par le Conseil canadien de l'habitation, Sainte-Foy, 1989, 21 p.

# ANNEXE A

## NORMES NATIONALES D'OCCUPATION

## NORMES NATIONALES D'OCCUPATION

. Norme qui sert à déterminer le nombre de chambres à coucher requis pour un ménage.

. Sert aux deux étapes du modèle:

Première étape - Pour relever les ménages qui vivent dans des logements surpeuplés.

Deuxième étape - Pour déterminer le revenu nécessaire pour que les ménages puissent louer un logement de taille convenable afin de régler leur problème de surpeuplement. Il s'agit du revenu que l'on compare au revenu du ménage pour déterminer s'il éprouve des besoins impératifs de logement.

La norme tient compte de la taille du ménage et de sa composition.

De façon plus précise, la norme stipule qu'aux fins de la détermination du besoin impératif de logement, un "logement de taille convenable" est un logement dans lequel un ménage peut vivre dans les conditions suivantes:

- Un maximum de deux personnes et un minimum d'une personne par chambre à coucher, où:

  . Les parents ont droit à une chambre à coucher distincte de celle de leurs enfants;

  . Les membres du ménage âgés de 18 ans ou plus ont droit à une chambre à coucher séparée à moins qu'ils ne soient mariés ou qu'ils ne cohabitent en union libre.

  . Les enfants à charge de cinq ans ou plus de sexe opposé ne partagent pas une chambre à coucher.

# ANNEXE B

## DESCRIPTEURS UTILISES ET BANQUES DE DONNEES CONSULTEES

## DESCRIPTEURS

Les descripteurs suivants ont été utilisés lors des recherches bibliographiques:

logement
habitation
sans-abri
immigrants
handicapés mentaux
personne handicapée
handicapés physiques
amérindiens
autochtones
inuit
personnes âgées
femmes battues
mères célibataires
famille monoparentale
fugueurs
ex détenus
excontrevenants
délinquants
adolescents
invalides
pauvreté
centres d'accueil
centres de transition
femmes violentées
famille d'accueil
vagabonds
sans logis
foyers
logement locatif
logement social
coopératives

| Base de données | Description |
|---|---|
| DIALOG | Service de recherche en direct donnant accès à différentes bases de données, y compris la base de données en sciences humaines (index des citations en sciences humaines, résumés de documents sociologiques) |
| DOBIS | Base de données de la Bibliothèque nationale |
| OONL (CAN OLE) | Base de données de documents canadiens, sauf les articles. Comprend CAN OLE. Bibliothèque nationale du Canada. |
| CIRUR | Recherche dans la base de données du Comité intergouvernemental de recherches urbaines et régionales |
| PAIS | Base de données qui porte sur l'ensemble des sciences humaines, y compris l'administration publique, le logement, la démographie, l'économie et la politique publique. Les données portent sur la période de 1972 jusqu'à présent. Bibliothèque nationale du Canada. |
| Recherche manuelle | Bibliothèque du Conseil canadien de développement social |
| | Index des périodiques canadiens (1979-1987) |
| | Liste des acquisitions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (1970-1987) |
| | Bibliothèque de l'Université de Sherbrooke |
| | Bibliothèque de l'Université Laval |
| | Bibliothèque de l'Université de Montréal |
| | Bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal |
| | Centre de documentation de l'INRS - Urbanisation |
| | Centre de documentation de la Société d'habitation du Québec |
| | Carte de documentation de l'Office des personnes handicapées du Québec |

# ANNEXE C

## LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES

## PERSONNES-RESSOURCES

| | |
|---|---|
| Adam, Daniel | Institut de réadaptation de Montréal, Montréal |
| Brunet, Lyse | Société Elizabeth Fry Montréal métropolitain inc., Montréal |
| Carmec, Daniel | Regroupement des comités-logement et des associations de locataires, Montréal |
| Desmarchais, Paulette | Centre des services sociaux de Montréal métropolitain, Déficience intellectuelle, Montréal |
| Dubois, Jacques | Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, Montréal |
| DUPUY, Louise-Nicole | Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, Direction des ressources, Montréal |
| FIORINO, Giovanni | Centre de services sociaux, de Montréal métropolitain, Service migrants-immigrants, Montréal |
| GARIEPY, Lorraine | Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, Direction des ressources, Montréal |
| GIROUX, Evelyne | Centre hospitalier Louis H. Lafontaine, Montréal |
| GONTHIER, Louise | Service de soutien aux organismes communautaires, ministère de la santé et des services sociaux, Québec |
| HEBERT, Anne | Direction de la coordination et de la recherche, Office des personnes handicapées du Québec, Drummondville |
| LAPOINTE, Jean | Bureau de services sociaux, Centre-ville, Montréal |
| LARIN, Jacques | Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, Direction des services professionnels, Montréal |
| LAURIN, Jacques | Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, Service migrants-immigrants, Montréal |

| | |
|---|---|
| PATENAUDE, Jules | Secrétariat à la jeunesse, Québec |
| PRUD'HOMME, Diane | Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, Montréal |
| RENAUD, François | Société d'habitation du Québec, Direction analyse et recherche, Montréal |
| ROBERGE, Anne | Société d'habitation du Québec, Direction analyse et recherche, Montréal |
| ROSE, Damaris | INRS-Urbanisation, Montréal |
| SALOIS, Louis-Olivier | Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, Directeur des ressources adultes et personnes âgées |
| VIENS, Elyse | Fédération des ressources d'hébergement pour les femmes en difficulté du Québec, Anjou |

# ANNEXE D

## LETTRE AUX PERSONNES-RESSOURCES

Sherbrooke, le 25 octobre 1989

Madame,
Monsieur,

La société d'habitation du Québec (SHQ) a mandaté la firme Urbanitek inc. pour préparer un rapport qui fera le point des recherches effectuées jusqu'à présent sur le logement des groupes spéciaux produits en français au Canada.

La SHQ a convenu avec la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) d'entreprendre la réalisation d'un tel rapport afin d'élaborer des plans d'action pour des recherches futures en la matière.

Précisément, les objectifs de notre étude sont les suivants:

1. élaborer un cadre conceptuel permettant de classer les recherches actuelles et les questions de recherche primordiales identifiées;

2. identifier les recherches-clés au Canada qui traitent des questions reliées aux services et à l'hébergement spéciaux nécessaires pour satisfaire les personnes ayant besoin de logements spéciaux;

3. cerner les questions-clés étudiées dans les recherches pertinentes et ce faisant, classer cette documentation dans le cadre des besoins de logement spéciaux; et

4. identifier les domaines à étudier dans les recherches ultérieures.

Le rapport final présentera les questions identifiées dans la documentation, clarifiera l'état des connaissances actuelles, soulignera les lacunes des connaissances actuelles et présentera des recommandation pour l'orientation des futures recherches dans ce domaine.

... 2

Au fins de cette étude, nous avons adopté une définition des personnes ayant besoin de logements spéciaux. Celle-ci comprendra les personnes qui requièrent des aménagements ou des services de soutien "spéciaux", sans lesquels leurs besoins élémentaires de logement ne peuvent être satisfaits. Autrement dit, ces personnes ne pourraient vivre de manière indépendante dans des logements sociaux, même si leurs besoins élémentaires d'hébergement étaient satisfaits (si un logement convenable, abordable et de dimension adéquate leur était fourni), en raison des aménagements ou des services de soutien spéciaux requis.

Les mesures spéciales nécessaires peuvent inclure par exemple des services de soutien individuel, des prothèses ou des appareils, ou encore des aménagements du cadre physique ou social du logement. Les logements sociaux comprennent les logements subventionnés par le fédéral et (ou) les provinces, les logements coopératifs et sans but lucratif privés et publics, ainsi que les logements bénéficiant de suppléments de loyer.

Dans notre étude, nous réaliserons notamment une évaluation sélective des questions de recherche, afin de respecter l'échéance du 19 décembre 1989 et de ne pas dépasser les ressources disponibles. Dans notre démarche, nous désirons solliciter l'aide d'un petit groupe de personnes comme vous, bien renseignées sur le logement social, la population requérant des logements spéciaux et ses besoins en services de soutien.

Nous communiquerons avec vous au cours des prochaines semaines pour vous poser les questions suivantes:

1. A votre avis, quels sont les principaux documents que nous devrions étudier?

2. Comment pourrions-nous y avoir accès?

3. Selon vous, quelles sont les questions qui nécessitent de plus amples études?

4. Connaissez-vous des personnes bien renseignées que nous devrions contacter?

... 3

Nous nous réjouissons de discuter de ces sujets avec vous dans un avenir proche. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous appeler au 1-800-567-6961.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre Mailhot
URBANITEK INC.

PM/jd

# ANNEXE E

# BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE

**PERSONNES HANDICAPEES MENTALES:**

ASSOCIATION CANADIENNE POUR LES DEFICIENTS MENTAUX. Manuel des services de résidence: Options domiciliaires dans la communauté pour personnes handicapées, 1978, pagination multiple.

Ce manuel a été préparé pour répondre aux demandes croissantes et au besoin urgent d'offrir une grille pouvant venir en aide aux personnes intéressées aux résidences communautaires pour personnes dont le développement est déficient. Les principes directeurs, les installations matérielles, les options résidentielles, les facteurs administratifs et économiques, ainsi que toute la communauté sont abordés. L'éventail des options résidentielles est vaste et est répartie comme suit: services de résidence, substituts familiaux, soins spécialisés. Ces options doivent avant tout satisfaire aux besoins précis d'une personne et correspondent à un soutien temporaire plutôt qu'à un hébergement permanent.

**IMMIGRANTS:**

LESCOP, Renée. Politiques et programmes dans le domaine du logement: leurs effets sur l'exercice du droit au logement pour les minorités ethno-culturelles du Québec, Commission des droits de la personne du Québec, 1988, 91 p. et annexes.

Ce document vise à identifier les obstacles d'ordre politique, législatif, réglementaire et institutionnel, susceptibles d'empêcher les personnes appartenant à certaines minorités ethniques et visibles d'accéder aux bénéfices offerts par la société en terme de logement. Une analyse détaillée de l'ensemble des recours et programmes qui existent y est décrite.

VACCARO, Maria. Certaines caractéristiques de l'habitation et de l'ethnicité sur l'île de Montréal, Commission des droits de la personne du Québec, 1988, 28 p.

Cette étude constitue un portrait du paysage ethnique de l'île de Montréal, elle a pour objet une description des endroits de résidence selon la densité des groupes ethniques et visibles et selon le niveau socio-économique et les caractéristiques de logement. On note que les logements des secteurs à forte densité ethnique ont systématiquement un prix mensuel moyen supérieur au prix moyen des secteurs non ethniques.

**PERSONNES AGEES EN PERTE D'AUTONOMIE:**

BAIRSTOW, Dale. Aspects démographiques et économiques du logement pour personnes âgées au Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa, 1973, 382 p.

Cette étude a été préparée pour servir de bases aux études des besoins en logement pour les personnes âgées au Canada. Le but consistait à analyser et décrire sur une base régionale, provinciale et municipale, les mouvements de la population âgée et d'examiner les variations dans la répartition du revenu de ce groupe d'âge entre 1961 et 1971. La croissance du groupe de personnes âgées économiquement faible a été examinée par provinces et quelques municipalités dans le but de pouvoir déterminer les régions où il existe un besoin potentiel d'habitation.

BELANGER, Lucie et DELISLE, Marc-André. Les habitations à loyer modique pour personnes âgées: effets psychologiques et sociaux de l'entrée en HLM et du refus de la demande d'admission, Laboratoire de gérontologie sociale, Faculté des sciences sociales, Université Laval, 107 p.

Cette recherche avait pour objectif d'évaluer les effets psychologiques et sociaux, à la fois de l'entrée en HLM réservé aux personnes âgées et du refus d'être admis dans ses habitations. Les résultats démontrent, qu'en ce qui concerne le type de personnes à qui ils sont destinés, les HLM sont une intervention bénéfique. Ce n'est cependant qu'en considérant les effets du refus que l'on peut mieux en comprendre l'importance. On peut voir que ce n'est qu'accompagnée de mesures visant directement à pallier aux difficultés manifestées en regard du maintien d'une vie sociale satisfaisante que des résultats équivalents à l'entrée en HLM pourraient être atteints par l'allocation-logement, mais ceci reste à vérifier.

GIRARD, Suzanne. Pour les femmes âgées de la région de Montréal: une intervention concertée en matière d'habitation et de revenus et un bilan de la situation actuelle, Thèse soumise à l'école d'urbanisme en vue de l'obtention d'une maîtrise en urbanisme, Université McGill, Montréal, 1984, 196 p.

Le principal objectif de ce mémoire vise à formuler une politique d'intervention en matière de logement et d'allocation des ressources financières pour les femmes de 65 ans et plus à partir d'un bilan de la situation actuelle, suite à une analyse de la situation financière des femmes âgées, de leurs conditions d'habitation, des programmes existants et des modes d'habitation existants. Des recommandations sont effectuées en regard d'une meilleure stabilité financière, de mesures mieux structurées pour améliorer l'habitat et de mettre en oeuvre des programmes d'intégration et d'information pour les personnes âgées.

GRANDMAISON, Aline. Evaluation des ressources alternatives à l'institutionnalisation des personnes âgées, Tome 5, Evaluation des modes d'habitation pour personnes âgées, Récession des écrits, Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 1989, 53 p. et annexes.

Ce document s'intéresse d'une façon particulière aux recherches évaluatives qui ont pour objet d'étude différentes formules d'habitation non institutionnelles et qui sont susceptibles de constituer des alternatives à l'institutionnalisation et à l'habitation en logement privé de type traditionnel. Ces évaluations se rapportent aux formules suivantes; la cohabitation avec pairage ou jumelage, le logement partagé, le logement communautaire ou petites unités de vie, la chambre dans un hôtel, les immeubles d'habitation publics ou privés, et le village de retraités. On traite également de l'impact de la relocalisation et aux effets de déplacement sur le bien-être des personnes âgées. L'ensemble des documents consultés démontre que les expériences qui ont été tentées, présentent un impact positif qui se manifeste en terme de mieux-être sur la santé mentale ou encore sur des aspects tels que le moral, le sentiment de sécurité, les interactions sociales et le revenu.

LAMARCHE, Michel. Etude sur le logement et sur les personnes âgées en perte d'autonomie, CLSC. La Petite Patrie, 1989, 67 p.

La population âgée du Québec augmente et, proportionnellement, le nombre de personnes âgées en perte d'autonomie ne cesse de croître. La préoccupation qui fait l'objet de l'étude est de savoir si la localisation, le coût, l'aménagement et les services rattachés aux logements disponibles leur conviendront. Suite à un sondage, des pistes d'intervention ont été suggérés; mesures incitatives au regroupement et à la cohabitation des personnes, mesures d'adaptation des logements, mesures favorisant l'émergence de milieux de vie intermédiaires avec le réseau de la santé et des services sociaux ou avec d'autres institutions, mesures afin d'augmenter la capacité de payer des personnes âgées locataires, mesures susceptibles d'améliorer la qualité de vie à domicile, et mesures pour favoriser la concertation des ressources.

LEBON, André et DUPUY, Louise-Nicole. Ressources intermédiaires à créer pour personnes âgées en légère perte d'autonomie sur le territoire du DSC Saint-Luc, 1989, 53 p. et annexes.

Ce document trace le profil de la clientèle et des ressources intermédiaires pouvant répondre aux besoins de cette clientèle, et recommande le développement de certaines ressources. Les ressources actuelles sont les familles d'accueil, les foyers privés avec services, le centre d'accueil d'hébergement et l'hôpital. Quant au volet "hébergement", on peut compter parmi les services offerts, les services d'aide psycho-sociale, les services de maintien à domicile, la "popote roulante", le centre de jour et les Petits Frères des pauvres. Les ressources intermédiaires à créer sont: le logement à pension protégée permanent, la ressource de transition et le pavillon. Des recommandations sont effectuées en regard de l'implantation des pavillons et des relations entre les praticiens-ressources, les praticiens-bénéficiaires et la personne âgée.

RENAUD, François. L'impact du vieillissement de la population sur l'habitat: les personnes âgées et leurs besoins résidentiels, Société d'habitation du Québec, 1989, 46 p.

Ce document traite de l'impact sur le marché de l'habitation des personnes âgées, et dans le contexte plus général du vieillissement de la population. On fait état des caractéristiques de vieillissement de la population, des interventions de l'Etat en matière de logement pour personnes âgées, du bilan des interventions en matière de maintien à domicile, des expériences étrangères et des solutions qui favorisent le maintien dans le logement actuel et celles qui impliquent un changement du lieu de résidence. La problématique des soins et services à domicile, ainsi que le rôle de l'environnement résidentiel sur le mieux-être de nos aînés devront être considérés dans l'optique d'évaluation des besoins résidentiels. Un important travail de sensibilisation est jugé nécessaire afin de conjuguer les efforts de tous les intervenants.

RENAUD, François, ROY, Claude et TREMBLAY-LAMARRE, Josette. Profil socio-économique des locataires de logements publics au Québec, Société d'habitation du Québec, 1981, 70 p.

L'étude note que les logements publics destinés aux personnes âgées s'est accrue considérablement au cours des dernières années et ce, au détriment des logements conçus pour les familles. On assiste à une transformation de la clientèle des logements publics et de la typologie de ces logements. On souligne l'importance des chefs de ménage féminins à faible revenu qui ont un fort impact sur les caractéristiques socio-économiques des ménages en général. Le type de logement que la Société a construit et construira font que le nombre de ménages possédant des revenus autonomes devrait aller en diminuant d'année en année.

On peut dire que ce que l'Etat percevra en revenu de location sera de plus en plus lié à ces propres programmes sociaux, en matière de sécurité du revenu. Donc, les ménages locataires se situent à des niveaux de revenu très modestes et leur situation socio-économique ne s'améliorera pas considérablement dans les années à venir.

SOCIETE CANADIENNE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT. Un choix de logements pour les canadiens âgés, 1987, 26 p.

L'objectif de ce document est d'accroître la reconnaissance du public en ce qui concerne l'étendue et le genre de logements qui sont, ou qui pourraient être, à la disposition des canadiens âgés. Parmi les types de logements, les moins familiers, mentionnons les suivants: logements partagés, les pavillons-jardins, logements adaptables, logements bifamiliaux, logements rassemblés, concept Abbeyfield, logements protégés pour retraités, villages de retraités, parc de maisons mobiles pour retraités et communautés avec soins médicaux adaptés aux besoins changeants des résidents. Le dernier chapitre porte sur un projet de recherche de la S.C.H.L. qui est destiné à accroître la gamme des solutions en matière de logement pour les canadiens âgés.

THERRIEN, Gilles et BOUCHARD, Pierre. Les conditions de vie des gens âgés à domicile, Ministère des affaires sociales, 1983.

Ce recueil de textes sur la situation des gens âgés de 65 ans ou plus vivant à domicile s'inscrit dans une démarche d'exploration de la situation et des conditions de vie des gens âgés autant en institution qu'à domicile. Le logement, le désir d'hébergement, le revenu et l'isolement constituent les thèmes qui ont été traités. Les résultats indiquent que les gens âgés maintiennent la plupart du temps une certaine qualité de logement même au prix d'une large part de leurs revenus. D'autres par contre, désirent être hébergés hors de leur domicile actuel.

TREMBLAY, Jocelyne. Les besoins et les problèmes de logement des locataires du secteur privé de l'habitation, in: "Actualité immobilière", le (1): pp. 31-33.

Ce rapport traite des personnes âgées qui vivent comme locataires dans des maisons privées et qui connaissent des difficultés de vie considérable. Le logement est vétuste, le quartier est dans une zone défavorisée, et le locataire n'a pas un revenu décent. Ces conséquences hypothèquent les personnes âgées sur le plan physique et psycho-social. Les solutions résident dans la création de coopératives d'habitation et en procurant des logements convenables.

VEILLEUX, Marie-France et BERTRAND, Danyelle. Evaluation de l'impact d'un programme d'exercices physiques de groupe sur l'isolement des personnes retraitées en HLM, DSC du Centre hospitalier régional de la Beauce, 1986, 148 p.

La vérification de l'impact du projet montre que la majorité des participants se sentent en meilleure forme physique à la fin du projet, il s'agit, pour les participants, d'un sentiment psychologique de bien-être en groupe. De plus, une très légère augmentation dans les contacts sociaux est remarquée et 70% des personnes soulignent qu'ils ont un peu plus connu les gens de leur HLM. La grande satisfaction manifestée à l'égard de l'implication des bénévoles dans le milieu de vie HLM conduit à une réflexion sur l'importance des liens entre les résidents et l'extérieur. Le besoin en animation communautaire pour les personnes âgées retraitées semble très réel.

WEXLER, Martin. "Vers un environnement résidentiel socialement adapté aux besoins des personnes âgées", Accessibilité du logement pour les aînés, colloque organisé par le Conseil canadien de l'habitation, Sainte-Foy, 1989, 21 p.

Le rapport donne un portrait des diverses situations vécues par plusieurs groupes de personnes âgées, tels les veuves, les personnes vivant dans les HLM, les locataires vivant en milieu rural et en milieu urbain, les ménages sans enfants, les personnes vivant dans des logements publics et les bénéficiaires de services de maintien à domicile. On évoque la possibilité d'encourager les modes d'habitation qui procurent un meilleur support social, tels les logements partagés ou la cohabitation intergénérationnelle.

**FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE FAMILIALE:**

BEAUDRY, Micheline. Les maisons de femmes battues au Québec, Editions Saint-Martin, 1984, 110 p.

Cet ouvrage présente le développement des maisons de femmes au Québec, les aspects novateurs de leur intervention dans la Société ainsi que leur contribution au mouvement social des femmes. Les femmes ont choisi un terrain familier et anonyme pour lutter contre la violence, la maison. Mais l'idéologie de service des religieuses, des ménagères ou des féministes donne lieu à un éventail de types de maisons. Les maisons protectionnistes pures ne retiennent que l'aspect fonctionnel de la vie domestique, et on essaie d'éviter toute forme de participation à la vie habituelle retrouvée à la maison.

Les protectionnistes avec notion de droit perçoivent les femmes comme des sujets avec des droits à faire respecter, elles ont des "discours professionnalisants". Les émancipationnistes simples ont un discours féministe et des préoccupation socialisantes, on vise l'autonomie pour et par les femmes hébergées. Les émancipationnistes radicales ne sont pas des lieux où l'on fait des travaux domestiques mais un lieu où plusieurs femmes échangent sur leur condition commune.

GARCEAU, Marie-Luce et MORIN, Lise. Maison d'hébergement Alternative pour elles et la violence envers les femmes en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 1984.

Cette recherche présente un premier portrait des femmes victimes de violence de la région et confirme la nécessité d'une maison d'hébergement. Son existence même constitue aussi un outil de prévention, puisqu'aucun changement profond ne peut s'opérer sans que soit mis en place une alternative. Une maison d'hébergement est un symbole pour la communauté qu'elle dessert, le symbole qu'un certain type de violence n'est plus acceptable et ne sera plus toléré. Il est donc impératif que les sociétés dite "civilisées", leurs gouvernements et les différents groupes sociaux, assurent la consolidation des maisons d'hébergement existantes et fournissent les outils économiques nécessaires à l'expansion de ce réseau.

INFORMATION-RESSOURCES FEMMES ET LOGEMENT. Un dossier à ouvrir, Actes du colloque femmes et logement, 1988, 173 p.

Ce document trace un portrait de la situation des femmes locataires, c'est-à-dire leur situation économique, l'accès au logement, où et comment elles sont logées ainsi que diverses situations vécues inhérentes au milieu de vie. Des témoignages sont présentés quant aux diverses formes de logements préconisées pour les familles monoparentales, autochtones et immigrantes.

MACLEOD, Flora. La maison de transition, comment fonder un refuge pour refuge pour femmes battues, Santé et Bien-être social Canada-Centraide, 1989.

Ce document traite de la justification de maisons de transition dans les petites collectivités ainsi que des objectifs poursuivis par les maisons concernant les besoins des enfants, le maintien d'un contact une fois le séjour terminé, les groupes de soutien et la défense de la cause des femmes dans le système gouvernemental, y compris le logement. Les étapes de la mise sur pied d'une maison de transition sont décrites, la publicité, l'administration et la gestion de la maison sont abondamment expliqués.

La présence et le rôle de la maison dans le réseau de ressources sont bien définis et les tendances à long terme indiquent les besoins de services supplémentaires, le financement, la politique du gouvernement et la mise sur pied de réseaux provinciaux et nationaux.

**SANS-ABRI:**

BEAUDOIN, Carmen. Ressources pour personnes itinérantes de la région du Montréal métropolitain. Etat de la situation, Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain, 1989, 26 p. et annexes.

Ce document aborde les différentes ressources répertoriées en les regroupant en trois sous-groupes; les ressources d'hébergement, les ressources externes et les ressources d'organismes sans but lucratif de maisons de chambres. On estime à 10000 personnes, le nombre de personnes itinérantes à Montréal. 1148 places réparties dans les ressources sont disponibles pour offrir des services d'hébergement à court, à moyen et long terme aux alcooliques et autres toxicomanes. En conclusion, le document dresse un portrait d'ensemble des ressources pour personnes itinérantes en rapport avec les sous-groupes de ressources, les types de clientèles et le nombre de personnes, places, repas et unités disponibles.

CARIGNAN, Daniel et VEILLEUX, Henri-Paul. Les personnes sans abri à Hull: Etude sur l'ampleur, l'origine et l'étiologie du phénomène, Bureau des services à la collectivité de l'Université du Québec à Hull, à la demande de l'Office municipal d'habitation de la ville de Hull, 1988.

Les objectifs de cette recherche consistent à déterminer le nombre des sans-abri à Hull, à décrire leur origine économique et sociale avant qu'ils se retrouvent sans logement, à expliquer les causes de ce phénomène, à décrire les lieux fréquentés par les sans-abri, à énumérer les motivations et les attitudes face à l'acquisition d'un logement et propose des solutions qui tiennent compte des types de logements adaptés à leurs besoins, de leurs ressources financières et de leurs problèmes éducatifs, psychologiques et sociologiques. Il appert que 80% des sans-abri sont des hommes, que ces personnes vivaient une situation socio-économique difficile avant de gonfler les rangs de cette population, que beaucoup de jeunes deviennent des sans-abri à la suite de conflits familiaux, que la toxicomanie et les problèmes psychiatriques sont fréquents.

Les recommandations au niveau du logement proposent le centre d'hébergement temporaire (7 jours) avec une capacité d'accueil de 30 personnes par nuit. On préconise la création d'un foyer de chambres communautaires (10 chambres de 3 pièces) avec cuisine commune et centre d'activités. De plus, de nouveaux logements à prix modique devraient s'ajouter et permettre aux personnes seules d'y accéder. Une politique globale d'habitation à l'égard des personnes à faibles revenus est recommandée.

FOURNIER, Louise. Enumération de la clientèle des centres d'hébergement pour itinérants à Montréal, Centre de recherche de l'hôpital Douglas, Verdun, 1989, 44 p.

Dans cette étude, les clients hébergés dans les centres pour itinérants à Montréal ont été recensés sur une période d'un an. Il y aurait selon les données de recensement et autres estimations, 15 636 clients qui ont utilisé le réseau des missions, refuges ou centre d'accueil pour itinérants à Montréal, et parmi eux 8756 ont dormi dans un des centres d'hébergement pour itinérants. Un aussi grand nombre d'utilisateurs justifie la nécessité d'un plan d'intervention auprès de cette clientèle à Montréal. A chaque mois, presque le tiers des clients sont nouveaux, de plus, la moitié de la clientèle recensée n'a été vue que dans un centre et lors d'un seul mois. Des informations détaillées sont présentées dans les tableaux pour le bénéfice des centres participants.

MONTREAL VILLE DE. Les personnes seules à faible revenu et l'itinérance. Etat des problèmes de logement, Service de l'habitation et du développement urbain, Module habitation, 1989, 58 p.

L'objet de cette étude se limite à identifier les problèmes de logement auxquels sont confrontées les personnes seules à faible revenu à Montréal, pour tenter d'évaluer leurs besoins en matière d'habitation. Quatre sous-groupes ont été identifiés. Premièrement, les personnes les plus difficiles à loger, deuxièmement, les chambreurs à faible revenu, troisièmement, les personnes seules, locataires, âgées de 15 à 64 ans, qui consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement, et quatrièmement les personnes seules, locataires, âgées de 65 ans et plus, qui consacrent plus de la moitié de leur revenu au logement. Les solutions reposent sur la reconnaissance de la diversité et de la complexité des problèmes des personnes les plus mal logées, qu'ils soient attribuables au manque de logements abordables ou à d'autres facteurs qui eux aussi débordent largement le domaine municipal, notamment les services de soutien social et médical, le taux de chômage, le montant des prestations gouvernementales, le niveau du salaire minimum.

OUELLETTE, Françoise-Romaine, Femmes sans toit ni voix, Conseil du statut de la femme, Les publications du Québec, 1989, 89 p.

Ce document met en évidence les facettes les plus importantes de la vie des femmes sans abri ou itinérantes et dégage clairement les facteurs qui les conduisent à la marginalité. Elle montre en outre combien la situation vécue par ces femmes est différente de celle des hommes. Le texte précise ce que l'on entend par femmes sans-abri ou itinérantes et donne quelques informations statistiques sur la représentation des femmes à l'intérieur de cette population. Les principaux éléments d'explication qui peuvent être invoqués devant l'augmentation récente du nombre de femmes sans abri sont présentés. On y traite de la socialisation différentielle des sexes dans la société, de l'isolement social des femmes sans abri et les expériences de vie qui l'ont favorisés.

RESEAU D'AIDE AUX PERSONNES SEULES ET ITINERANTES DE MONTREAL INC. Logement des personnes seules et difficiles à loger, 1988, 16 p.

Les travailleurs communautaires du centre-ville de Montréal ont mis sur pied des organismes sans but lucratif promoteurs de logements destinés à des personnes seules défavorisées. Les membres de MA CHAMBRE, CHAMBREVILLE, UN TOIT POUR TOI ET CHAMBRENFLEUR se sont battus pour créer des unités de logements stables et à un prix abordable. La lourdeur bureaucratique des programmes de subvention faisaient en sorte que le marché spéculatif transformait des maisons de chambres en copropriété divise et boutiques de luxe. Reconnaître aux personnes seules à faible revenu le droit à un logement salubre, sûr et permanent implique une volonté politique inexistante. Les personnes difficiles à loger auront donc un toit permanent dans la mesure où elles seront soutenues individuellement et collectivement.

RHEAULT, Jean-Yves. Services de santé mentale pour les personnes itinérantes, Conseil de la santé et des services sociaux de la région de Montréal métropolitain, 1989, 17 p. et annexes.

Ce rapport vise l'élaboration d'une programmation en santé mentale pour la population itinérante de Montréal. Le C.S.S.S.R.M.M. a permis que le réseau des ressources alternatives et intermédiaires rejoignent plus de 6000 personnes. Ce réseau contribue de façon évidente au maintien et au développement des conditions de vie des psychiatrisés, évitant par le fait même le recours à l'itinérance et à l'indigence sociale. Cependant les personnes aux prises avec des difficultés multiples ne reçoivent pas les services de traitement et de maintien nécessaires dans la communauté.

ROY, Shirley. Portraits d'hommes clochards, Editions Saint-Martin, 1988, 174 p.

Ce livre présente l'espace social des clochards et des itinérants et le réseau de la soupe populaire. On indique que la clochardise contemporaine serait le résultat de la désinstitutionnalisation des hôpitaux psychiatriques; l'augmentation des itinérants serait la preuve de son échec. L'Accueil Bonneau a été choisi comme terrain d'étude, on découvre que les hommes constituent une espèce de sous-groupe de la clientèle de l'aide sociale, à savoir des gens âgés, célibataires et chambreurs. Le processus de clochardisation est causé par la solitude et l'isolement de tout milieu intégrateur. L'accueil reçoit la frange limite des plus démunis et esseulés de la clientèle de l'aide sociale.

Les itinérants ne sont pas itinérants par laisser-aller ou par carences personnelles, mais parce qu'ils vivent dans une société qui les oublie, qui les ignore et qui, somme toute, les considère comme des citoyens de deuxième ordre.

**FAMILLES MONOPARENTALES:**

MONDOR, Françoise. Le rapport au logement chez les femmes chefs de famille monoparentale du Plateau Mont-Royal. Itinéraire et enjeux, Mémoire de maîtrise en Urbanisme, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1989, 88 p. et annexes.

Cet ouvrage se penche sur le lien entre l'arrivée de femmes chefs de famille dans les quartiers centraux et leur passage en situation de monoparentalité. Des entretiens ont été effectuées avec dix-neuf mères seules et ont permis de constater que leur arrivée ne coïncide généralement pas avec leur passage en situation de monoparentalité.

Ce type de quartier apparaît au contraire, comme un lieu résidentiel privilégié dès le début ou à la fin de plusieurs étapes importantes du cycle de vie familiale de la majorité des femmes, qu'elles soient scolarisées ou pas. La stabilité résidentielle apparaît comme une des conditions nécessaires à une ascension socio-économique. Il devient donc important de reconnaître les familles monoparentales comme étant une clientèle particulière dans le marché du logement et on doit se questionner sur la place réelle qu'on accorde aux familles plus ou moins démunies dans le milieu coopératif et dans les programmes d'accès à la propriété.

ROSE, Damaris. "Où et comment sont logées les femmes"?, Actes du colloque Femmes et logement, informations-ressources Femmes et logement, Un dossier à ouvrir, Montréal, 1988, 29-37 p.

Le document aborde la notion de l'insertion des logements occupés par les femmes chefs de ménage, dans l'organisation spatiale du cadre bâti, leur localisation en milieu urbain ou rural par rapport aux services, aux transports, etc. L'espace urbain est structuré en fonction du cycle de vie familiale, les services dans les banlieues sont plus accessibles en auto qu'en transport en commun et les quartiers centraux deviennent des lieux de résidence, des personnes seules et des familles monoparentales, dont nombre de divorcées obligées de renoncer à leur maison de banlieue après la rupture matrimoniale.

**PERSONNES HANDICAPEES PHYSIQUES:**

ASSOCIATION CANADIENNE DE LA DYSTROPHIE MUSCULAIRE. L'adaptation d'une maison aux besoins d'handicapé. Conseil canadien de l'habitation, Montréal, 1985, 53 p.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement et le Conseil canadien de l'habitation se sont unis pour financer l'adaptation d'un logement pour une famille de seize enfants, dont beaucoup sont handicapés. Le document a été produit pour démontrer le déroulement des opérations et pour illustrer le défi de la rénovation. On y présente les étapes de la planification des travaux de rénovation, ainsi que l'approche utilisée pour aménager et rénover les éléments suivants: l'extérieur de la maison, les entrées, la circulation intérieure, les salles de séjour, les chambres, la salle de bain, la cuisine et les aires de jeux. Les coûts approximatifs, les sources de financement et un répertoire des produits spécifiques sont également étudiés.

ASSOCIATION DES CENTRES D'ACCUEIL DU QUEBEC. Les ressources résidentielles développées et utilisées par les Centres de réadaptation pour personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle, Direction des services professionnels, 1987, 27 p.

Les centres de réadaptation ont ces dernières années développés avec succès un continuum de ressources résidentielles innovatrices pour la population vivant avec une déficience physique ou intellectuelle. Le foyer de groupe, la résidence de groupe, l'appartement de transition ou à l'essai, l'appartement surveillé, l'appartement autonome ou supervisé, l'appartement partagé, le dépannage résidentiel, l'appartement partagé, le dépannage résidentiel, l'appartement essai-dépannage, les îlots résidentiels et la famille d'accueil sont autant de types d'hébergement qui ont été mis sur pied pour ces personnes. Les principales difficultés observées sont: l'implication limitée des autres partenaires et de la communauté, l'insuffisance des familles d'accueil, l'évolution des clientèles et de leur besoins et le manque de ressources résidentielles alternatives. Les avenues de solutions pour l'avenir se trouvent dans les résidences alternatives, tels les coopératives, la création de fonds régionaux rattachés à la CSST et les résidences de groupe impliquant une participation des usagers aux dépenses inhérentes à la vie en logement. L'objectif est de mettre à la disposition des personnes concernées des ressources intégrées à la communauté.

BEAUCHAMPS, Gilles et RICHARD, Pierre. Les alternatives d'intervention afin de réaliser du logement accessible: le recyclage, la rénovation et la nouvelle construction, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Montréal, 1981, 35 p.

Cet ouvrage vise à fournir un outil aux groupes et organismes pouvant aider les personnes handicapées à réaliser des logements accessibles par le biais de recyclage, de la rénovation et de la nouvelle construction. Le principe d'accessibilité y est défini, tout comme les politiques, programmes, normes et exigences en vigueur. Le chapitre sur l'analyse des alternatives apporte des exemples techniques concernant l'entrée au bâtiment des duplex, triplex, le 6 et 9 logements, ainsi que les problèmes inhérents à la circulation et aux services communautaires. Les différents arrangements possibles dans un logement y sont abordés.

CENTRE FRANCOIS-CHARRON. Recherche évolutive portant sur le projet expérimental "Logements accessoires et services de support", Services des activités cliniques, 1981, 217 p.

L'objectif de base de cette recherche consistait à permettre à un certain nombre de personnes atteinte d'une déficience physique grave de vivre dans un contexte résidentiel normal intégré à la ville. Un des objectifs consistait à rendre disponible de 30 à 60 appartements accessibles à l'aide de subventions et de programmes d'aide psycho-sociale et d'accompagnement.

Les résultats ont été concluants et les bénéficiaires affirment que les relations avec leur famille et amis se sont améliorées depuis leur arrivée en appartement. En conclusion, il est en effet possible pour les handicapés de mener une vie libre et responsable dans un contexte résidentiel normal pourvu qu'on leur fournisse des services d'assistance physique, d'aide psycho-sociale et d'aide financière au logement correspondant à leur besoins, et ce, à un coût moindre pour l'Etat que la vie en institution.

KUSHNER, Carol, LADIA, Patricia et AITKENS, Andrew. Comment rendre le logement accessible: guide du consommateur handicapé, Conseil canadien de l'habitation, Ottawa, 1984, 103 p.

Ce manuel fournit nombre de suggestions sur la façon de rendre votre logement plus accessible. On y trouve des conseils sur l'espace à aménager pour se déplacer à l'aide d'un fauteuil roulant. Le deuxième chapitre énumère les différentes formes d'aide financière auxquelles on peut avoir droit pour effectuer des transformations. Dans le troisième chapitre on trouve une liste des problèmes courants d'accessibilité et les solutions possibles. Le dernier chapitre présente une liste des produits disponibles pour améliorer l'accessibilité à l'intérieur du logement ainsi qu'une liste des fabricants et des distributeurs.

MARCEAU, Françoise, et al. Les besoins économiques et les besoins de logement des handicapées physiques du Québec métropolitain, Maîtrise Université Laval, Ecole de service social, 1969, 264 p.

Cet ouvrage est composé de quatre parties. La première traite des objectifs et du contenu de la recherche, la deuxième des conditions financières des handicapés assistés sociaux, la troisième des conditions financières des handicapés qui travaillent et la quatrième de l'handicapé et le besoin de logement. Concernant le logement, un questionnaire a été soumis à 42 handicapés concernant les types de logement, l'accessibilité, les escaliers, la limitation des déplacements, la densité, les pièces, le coût, les commodités usuelles et le matériel spécialisé exigé.

Les résultats indiquent que les difficultés d'accès, le manque de commodités, les aménagements inadéquats et les surfaces limitées semblent être les déficiences principales relatées par les intéressés. Outre ces raisons d'ordre matériel, il est intéressant de noter que 28% évoquent des raisons d'ordre psychologique: avoir plus de liberté, avoir son chez soi.

MARTEL, Sylvie et DE SART, Marthe. Accès-cible, Montréal, Institut de réadaptation, Editions Saint-Martin, 1988, 194 p.

Le document s'adresse à la personne handicapée, à l'entrepreneur, à l'architecte ou à toute autre personne ressource. Il apporte des solutions possibles d'aménagement domiciliaires, visant à répondre aux besoins des personnes en fauteuil roulant. Il comprend un modèle de démarches d'aménagement résidentiel, des principes d'orientation des choix d'aménagements et une énumération des solutions d'accessibilité du domicile. On y aborde l'accès à l'extérieur du domicile, la circulation intérieure verticale et horizontale, l'aménagement des pièces principales d'un domicile et certains éléments reliés au rangement, au chauffage, à l'éclairage et à la sécurité.

MEUNIER, Paule Fournier. L'handicapé face à l'hébergement collectif, Thèse Université Laval, Ecole de service social, 1969, pp. 258-324.

L'auteure cherche à déterminer qui, parmi les personnes handicapées, désire aller vivre en foyer d'hébergement, pourquoi, et comment ces personnes envisagent celui-ci. L'analyse des résultats du questionnaire indique que la majorité (90%) sont satisfaits de leurs conditions actuelles et ne désirent pas vivre dans un foyer pour personnes handicapées. Ainsi, les personnes handicapées qui conservent une capacité fonctionnelle de mener une existence indépendante ont une préférence marquée pour le logement de groupe, c'est-à-dire une maison où chacun a son propre appartement et où certains services sont offerts sans être obligatoires (buanderie, repos, ménage, soins pour personnes malades). Du point de vue psychologique, l'autonomie et l'indépendance de la personne handicapée doivent être suscitées et maintenues chaque fois que cela est possible. Les personnes qui ont besoin de soins et de surveillance peuvent être admises dans des foyers d'hébergement spécialisés.

SVETLIK, Vladimir. Vers un modèle de développement des normes architecturales, Montréal, Mémoire de maîtrise, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1986, 194 p.

Ce mémoire de maîtrise soulève le besoin de créer un modèle pour le développement des normes architecturales fonctionnelles dans le but de concrétiser les politiques d'intégration sociales des individus. L'originalité du modèle réside dans le fait que ce ne sont pas les éléments physiques de l'architecture mais plutôt les capacités et les activités de l'individu qui doivent être le point de départ de toute action architecturale. Une étude de cas a démontré la justesse de l'hypothèse. Les résultats obtenus démontrent qu'il est possible d'obtenir des artéfacts, des espaces et des situations de design construit et structuré, de telle façon qu'ils ne sont plus une exclusivité pour un utilisateur particulier mais plutôt au service d'un population entière avec ces capacités particulières.

WERA, Françoise. L'intégration sociale et l'accès aux biens et aux services, Office des personnes handicapées du Québec, 1981, 61 p.

Ce document a été réalisé dans le cadre de l'année internationale des personnes handicapées. Un plan d'intégration sociale doit tenir compte de tous les intervenants et s'assurer que la personne handicapée bénéficie de tous les services de façon rapide et efficace. Les besoins de services résidentiels et de services à domicile sont urgents et devraient avoir la priorité dans l'élaboration des politiques. Les conditions dans les centres hospitaliers de courte ou de longue durée, dans les centres de réadaptation et dans les logements adaptés sont décrites et commentées.

**AUTOCHTONES:**

BIGUE, Lucie et PAGEAU, Serge. Habitation au Nouveau-Québec Inuit, Société d'habitation du Québec, 1980, 90 p.

Ce document effectue une rétrospective des interventions gouvernementales en matière d'habitation au Nouveau Québec, ainsi qu'un inventaire quantitatif et qualificatif du stock de logements existants. Les besoins en logement sont exprimés en terme de démographie et d'habitabilité du stock de logements. Les recommandations s'inscrivent en terme d'énoncé de politique: procurer un abri sécuritaire hygiénique et non surpeuplé; développer une délégation des responsabilités, intégrer le mode de vie des Inuit et la conception des logements sociaux; s'assurer de la parité des services offerts aux Inuit et aux fonctionnaires résidents; etc.

DUHAIME, Gérard. Espace politique et logements sociaux au Nouveau Québec Inuit, Thèse M.A., Université Laval, 1982, 198 p.

Cette étude examine les causes de l'intervention massive du gouvernement du Canada auprès de la population Inuit du Québec. Le gouvernement encourage à la fin des années 50, l'établissement des Inuit dans des villages permanents, où les services sont centralisés et les dépenses rationalisées. Les politiques de logement qui ont été mises en place entraînent la production en nombre insuffisant d'habitations médiocres. L'étude met en évidence la prise en charge du gouvernement, des questions touchant l'habitation et une différenciation dans les conditions de logement des fonctionnaires et des Inuits. L'intervention récente du gouvernement du Québec systématise la participation des Inuit à l'appareil politique et accentue la rationalisation en définissant les besoins de logement et les normes qui y correspondent.

TAILLON, Jean. Quelques considérations économiques sur la réalisation d'un programme d'habitation pour les esquimaux du Nouveau-Québec, Thèse de maîtrise, Université Laval, 1970, 119 p.

Ce mémoire de maîtrise traite de l'élèvement des conditions d'habitations esquimaudes au niveau des standards généralement reconnus dans une économie comme la nôtre. Le document situe le problème dans son contexte et relate des conditions de logement et des politiques gouvernementales. Plus particulièrement, les besoins de logement sont évalués pour la période 1970-1975 et ce, selon une approche économique. On souligne le besoin de techniques de constructions originales, mieux adaptés à la région, favorisant une meilleure utilisation des ressources locales, tant humaines que matérielles.

**GENERALITES:**

DELACOSTE, Jean-Marc. Etude des besoins en logements sociaux à Laval, Service de recherche et de la statistique, Ville de Laval, 1981.

Le logement social est une réponse unique à des besoins multiples. L'aide au logement ne devrait pas avoir pour effet d'accroître le taux de vacance des résidences multifamiliales à Laval. Le logement social pour personnes âgées devrait tenter de respecter les communautés de quartier et assurer une transition sans rupture du logement d'origine au logement social, puis au centre d'accueil. Les locataires à faible revenu des quartiers anciens pourraient bénéficier d'interventions ponctuelles, (aide au loyer, location directe dans des logements privés existants) plutôt que de les relocaliser dans des logements centralisés et coupés des communautés d'origine.

Dans les quartiers neufs, l'intervention devrait s'intégrer dans toutes les formes de relations et de pratiques sociales homogènes qui peuvent être à l'origine d'un esprit de quartier. Quant aux clientèles dont l'homogénéité sociale est inexistante et pour lesquelles la prévision est difficile (les familles monoparentales par exemple), on peut penser à des interventions moins concentrées comme des petites résidences disséminées dans la ville et bénéficiant de soutiens psycho-sociaux.

LARIN, Jacques. L'énoncé de politique d'habitation de la ville de Montréal, Habitation Montréal, Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 1989, 34 p.

Dans le cadre de l'énoncé de politique sur l'habitation de la ville de Montréal, le C.S.S.M.M. est concerné par la question du logement. La clientèle visée est répartie en huit catégories, les ménages à faibles revenus, les familles à faibles revenus, les personnes seules en situation de vulnérabilité économique, les familles monoparentales, les personnes âgées, les personnes seules difficiles à loger, les personnes et les familles immigrantes et les itinérants. Huit orientations ont été proposées: fournir des logements abordables à la population à faibles revenus; fournir des logements familiaux abordables; fournir aux citoyens modestes des logements adéquats; fournir aux citoyens modestes des logements adéquats en termes de sécurité, de confort et de commodités; faciliter les recherches et le droit d'accès à des logements adéquats; favoriser une mixité équilibrée des populations; aider au maintien des populations vulnérables dans leur milieu d'appartenance, dans les milieux qu'elles privilégient; développer l'éventail des logements sociaux; développer des formes innovatrices de logements pour les personnes âgées et les personnes à faibles revenus ou dépendantes.

NADEAU, Daniel. Les familles à faible revenu et le problème du logement: développement potentiel des coopératives d'habitation à Montréal, Département de géographie, Université de Montréal, 1986.

Cette étude a trois objectifs: 1) analyser la situation actuelle des coopératives d'habitation à Montréal, 2) dégager des profils selon les caractéristiques socio-économiques et de l'habitation des coopératives et des quartiers pour effectuer des comparaisons, 3) identifier des zones potentielles de développement pour les coopératives. Il en résulte que les coopératives de type "nouvelle construction" sont plus onéreuses donc moins accessibles aux familles à faible revenu. Les coopératives de type "rénovation-restauration" représente une meilleure solution car les loyers sont les plus bas. En conclusion, les coopératives ne représentent pas des ghettos de personnes et de familles défavorisées; elles atteignent une plus large clientèle.

ROBERGE, Anne. Données sur la situation des femmes et du logement au Québec, Conseil du statut de la femme et Secrétariat à la condition féminine, 1988, 28 p. et annexes.

Ce document est un recueil d'informations diverses sur la situation des femmes et du logement. La première section traite de la situation des femmes et du logement; pour les plus démunies, les problèmes d'insuffisance de revenu s'associent aux préjugés véhiculés par les propriétaires et la population en général. La deuxième section traite des logements sociaux; on note que les femmes représentent la majorité des locataires de logements sociaux. La troisième section analyse la disponibilité des logements à prix modique; on constate, malgré un nombre suffisant de logements à bas loyer par rapport au nombre de ménages à faible revenu, qu'il demeure une proportion encore importante de ces ménages qui ne se loge pas à bon prix.

WATSON, Rod. Le logement des personnes ayant des besoins spéciaux: Comment créer des ressources. Conseil de planification sociale d'Ottawa Carleton, 1981, 31 p.

Ce document oriente les personnes désireuses d'offrir des logements ou des services spéciaux à l'intention d'une certaine catégorie de personnes ayant des besoins spéciaux. On indique comment déterminer les besoins, l'organisation du groupe, le choix du type de logement approprié, l'élaboration d'un programme, son financement et son administration.

Visitez notre page d'accueil à l'adresse suivante : www.schl.ca